

Point de vue sur la protection de la vie privée

Rapport sur les compétences liées à la protection de la vie privée dans le cadre des programmes d'amélioration des connaissances numériques au Canada, en Grande-Bretagne, en Australie, en Amérique et au Brésil



Document rédigé par Anton van Hamel, Université d'Ottawa, pour
le [Réseau Éducation-Médias](#)

Avis de non-responsabilité: Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

Réseau Éducation-Médias © 2011

950, avenue Gladstone, porte 120, Ottawa (Ontario) Canada K1Y 3E6
Téléphone : 613-224-7721 Ligne sans frais : 1-800-896-3342 (au Canada) Télécopieur : 613-761-9024
Courriel : info@media-awareness.ca

TABLE DES MATIÈRES

JUSTIFICATION.....	5
OBJECTIFS ET RÉSULTATS.....	5
INTRODUCTION.....	6
APERÇU DES CONNAISSANCES NUMÉRIQUES DANS LE CONTEXTE DES STRATÉGIES NATIONALES	9
ORGANISMES SECTORIELS NATIONAUX	10
ORGANISMES NATIONAUX D'ÉDUCATION	10
ÉDUCATION PROVINCIALE	11
RÔLE DU CPVP	11
INITIATIVES CANADIENNES EN MATIÈRE DE CONNAISSANCES NUMÉRIQUES.....	12
PRINCIPAUX INTERVENANTS.....	12
<i>Gouvernement</i>	12
<i>Comité des mesures en matière de consommation (CMC)</i>	12
ASSOCIATIONS INDUSTRIELLES	13
<i>Association canadienne du marketing (ACM)</i>	14
<i>Application de la loi</i>	15
<i>Gendarmerie royale du Canada (GRC)</i>	15
GROUPES DE DÉFENSE DES DROITS	17
<i>Alberta Civil Liberties Research Centre (ACLRC)</i>	17
<i>Association canadienne des individus retraités (CARP)</i>	18
ORGANISMES D'ÉDUCATION	18
<i>Réseau Éducation-Médias</i>	18
MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION.....	20
<i>Alberta</i>	20
<i>Colombie-Britannique</i>	21
<i>Manitoba</i>	22
<i>Saskatchewan</i>	23
PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES	24
<i>Programme d'accès communautaire (PAC)</i>	24
PRODUCTIONS ÉTUDIANTES	27
<i>Digital tattoo</i>	27
<i>Weekendpictures.ca</i>	28
TENDANCES OBSERVÉES AU CANADA EN MATIÈRE DE CONNAISSANCES NUMÉRIQUES ET DE SENSIBILISATION À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE.....	29
<i>Fragmentation ou concentration</i>	29
<i>Risques et droits</i>	30
<i>Information ou instruction</i>	31
« Surveillé » ou « surveillant »	32
INITIATIVES INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE CONNAISSANCES NUMÉRIQUES	33
<i>Programme d'éducation aux médias et à l'information de l'UNESCO</i>	33
GRANDE-BRETAGNE.....	35
PRINCIPAUX INTERVENANTS.....	35
CONTEXTE.....	35
COMPARAISON	37
ÉTATS-UNIS.....	39
PRINCIPAUX INTERVENANTS.....	39
CONTEXTE.....	39

COMPARAISON	42
AUSTRALIE.....	43
PRINCIPAUX INTERVENANTS.....	43
CONTEXTE.....	44
COMPARAISON	45
BRÉSIL.....	46
PRINCIPAUX INTERVENANTS.....	46
CONTEXTE.....	46
COMPARAISON	48
TENDANCES OBSERVABLES DANS LES DIVERS PAYS.....	50
RECOMMANDATIONS.....	51
BIBLIOGRAPHIE.....	57
ANNEXE A.....	62
ANNEXE B.....	63
ANNEXE C.....	65

Justification

Le gouvernement canadien, l'industrie et les organismes d'éducation conviennent qu'il est essentiel pour les Canadiens de posséder des connaissances numériques, mais, jusqu'à maintenant, le Canada ne s'est pas encore engagé officiellement à cet égard, contrairement à d'autres pays qui ont fait des connaissances numériques une priorité. De plus, les « compétences liées à la protection de la vie privée », ensemble de compétences numériques pertinentes pour tous les Canadiens, risquent d'être éclipsées par des compétences professionnelles en demande liées aux technologies de l'information et des communications (TIC).

Bien qu'il existe de bonnes façons pour les Canadiens d'avoir accès à des ressources pour améliorer leurs compétences liées à la protection de la vie privée et perfectionner leurs compétences numériques générales, ces ressources ne sont pas officiellement organisées ou coordonnées. De plus, elles sont principalement axées sur les risques pour la sécurité et les mesures personnelles de prévention ce qui mine l'importance politique de la protection de la vie privée en ligne et le recours au droit à la vie privée.

Dans le présent document, les programmes canadiens sont comparés à ceux de la [Grande-Bretagne](#), des [États-Unis](#), de l'[Australie](#) et du [Brésil](#). Les recommandations présentées au Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP) en vue de sensibiliser davantage les gens à la protection de la vie privée sont fondées sur les lacunes et les préjugés observés, au Canada et à l'étranger.

Objectifs et résultats

L'objectif du présent document est de répertorier les principales initiatives ayant trait aux connaissances numériques au Canada et à l'étranger, d'évaluer leurs composantes portant sur les compétences liées à la protection de la vie privée et de cerner les occasions pour le CPVP de mieux sensibiliser les Canadiens à la protection de leur vie privée en ligne et d'améliorer leurs compétences, dans le contexte des initiatives sur les compétences numériques.

Le principal résultat consiste à fournir au CPVP des renseignements sur les sujets suivants :

1. Ce que l'on enseigne aux Canadiens sur la protection de la vie privée, dans le contexte des initiatives sur les connaissances numériques;
2. Les sous-segments de la population canadienne visés par ces modules sur la protection de la vie privée (p. ex. personnes âgées, nouveaux Canadiens et jeunes enfants);

3. Les modes de communication de l'éducation sur la protection de la vie privée (sites Web, manuels, programme d'études, campagnes de sensibilisation, etc.) et les organismes externes qui offrent ces initiatives;
4. La situation à l'étranger en ce qui a trait aux initiatives d'éducation sur la protection de la vie privée, dans le contexte des compétences numériques.

Introduction

Au moment de décrire les besoins du Canada à l'égard de la [Stratégie sur l'économie numérique](#), un comité conjoint composé d'organismes fédéraux a convenu que l'un des piliers de l'avantage numérique du Canada est « l'acquisition des compétences numériques de demain¹ ». La touche humaine est ce qui transforme ce réseau de câbles et de terminaux en un groupe populaire, une bibliothèque mondiale et un marché viable. Le Réseau Éducation-Médias (le Réseau) appuie les principes selon lesquels « il faut promouvoir l'acquisition de compétences numériques par tous les citoyens » et faire « des investissements complémentaires dans [les compétences numériques] et d'autres volets pour profiter de tout le potentiel des technologies d'usage général comme les TIC² ».

Le terme « connaissances numériques » recouvre un grand nombre de compétences. Compte tenu de la vitesse à laquelle les technologies numériques évoluent, il ne faut pas les classer de façon trop stricte. En général, selon le Réseau, les connaissances numériques comprennent la capacité d'utiliser et de comprendre les médias numériques et de créer grâce à ces outils³. La même définition se trouve dans des documents stratégiques américains, australiens et britanniques⁴. Dans ce contexte, les définitions suivantes s'appliquent :

Utiliser — signifie avoir acquis des connaissances techniques qui permettent d'utiliser aisément l'ordinateur et Internet. Ces connaissances sont fondamentales pour acquérir

¹ Industrie Canada (2010b), *Accroître l'avantage numérique du Canada — Stratégies pour une prospérité durable*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://www.cipo.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/05542.html>.

² Réseau Éducation-Médias (2010a), *La littératie numérique au Canada : de l'inclusion à la transformation*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à http://www.media-awareness.ca/francais/organisation/galerie_de_presse/memoire_litteratie_numerique_pdf/memoirelitteratie_numerique.pdf.

³ *Ibid.*

⁴ Department for Media Culture and Sport et Department for Business Innovation and Skills (2009), *Digital Britain Final Report*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20100511084737/http://interactive.bis.gov.uk/digitalbritain/final-report/>. | Department of Broadband Communications and the Digital Economy (2009), *Australia's Digital Economy: Future Directions Final Report*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à http://www.dbcde.gov.au/digital_economy/what_is_the_digital_economy/australias_digital_economy_future_directions. | Federal Communications Commission (2010), *Connecting America: The National Broadband Plan*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://www.broadband.gov/download-plan/>.

un savoir plus approfondi et deviennent de plus en plus importantes, à mesure que les plates-formes médiatiques et les plates-formes de communication convergent. Ces connaissances se résument essentiellement aux aptitudes techniques suivantes : savoir utiliser les programmes informatiques comme les logiciels de traitement de texte, les navigateurs Web, le courriel et d'autres outils de communication. Si nous voulons que les Canadiens puissent acquérir ces connaissances de base, ils doivent avoir accès aux outils, équipements et ressources, tels que les réseaux à large bande, ordinateurs, logiciels, moteurs de recherche sur Internet et bases de données en ligne, et être en mesure de les utiliser facilement.

Comprendre — signifie saisir, mettre en contexte et évaluer avec circonspection les médias numériques. Si les Canadiens portent un regard critique sur les médias numériques, ils sauront tirer tous les avantages de leur participation active à une société numérique *tout en* réduisant les risques qui y sont associés. Ils doivent entre autres comprendre comment les médias numériques parviennent à refléter, modeler, accroître ou manipuler nos perceptions, nos croyances et nos émotions face au monde qui nous entoure, et connaître leurs droits et responsabilités au sein d'une société numérique. Cette compétence nous prépare également à une économie du savoir, grâce à l'acquisition de connaissances individuelles et collectives en gestion de l'information, de façon à ce que les Canadiens puissent trouver l'information voulue, l'évaluer et l'utiliser adéquatement pour communiquer, collaborer et trouver des solutions.

Créer — signifie savoir créer des contenus et communiquer avec efficacité en ayant recours aux divers outils des médias numériques. Pour créer en utilisant des médias numériques, il faut savoir faire beaucoup plus que d'utiliser un traitement de texte ou d'écrire un courriel : cette création suppose qu'on puisse adapter un message selon le contexte et le public cible; créer et communiquer en utilisant des médias complexes qui conjuguent, par exemple, l'image, le son et la vidéo; utiliser de façon responsable le contenu généré par les utilisateurs du Web 2.0 comme les blogues et les forums de discussion, le partage de photos et vidéos, les jeux sociaux et autres formes de médias sociaux. S'ils sont en mesure de créer en utilisant des médias numériques, les Canadiens pourront contribuer activement à la société numérique.

Les connaissances numériques regroupent souvent les compétences liées aux technologies de l'information et des communications (TIC). Il peut s'agir de tâches de base, comme allumer un ordinateur, ou de tâches très difficiles, comme faire le montage de films numériques. Ces compétences liées aux outils de TIC permettent aux candidats de se démarquer sur le marché du travail, mais ne sont qu'une des pièces du casse-tête. Un programmeur informatique canadien qui se fie à tous les renseignements qu'il trouve en ligne, qui s'amuse à lancer des guerres d'insultes et qui copie des informations de Wikipédia possède des compétences en TIC, mais manifeste un faible niveau de connaissances numériques. Les connaissances numériques comprennent tant les compétences qu'un ensemble de bonnes habitudes en ligne, y compris du scepticisme et un sens des responsabilités. Bien que certains emplois nécessitent des connaissances approfondies et spécialisées en TIC, comme des connaissances en programmation, les

connaissances numériques sont pertinentes pour tous les Canadiens, puisque presque tout le monde utilise quotidiennement les TIC dans sa vie personnelle et professionnelle.

Les compétences qui sont liées à la protection de la vie privée sont des éléments importants des connaissances numériques qui s'appliquent à tous les Canadiens qui sont présents en ligne. Ces compétences sont utiles à des fins éthiques et de protection, et définissent non seulement les pratiques personnelles qui se prêtent à une utilisation sécuritaire, éclairée et responsable d'Internet, mais aussi notre capacité de savoir dans quelle mesure les pratiques juridiques et stratégiques nous soutiennent et nous protègent en tant que citoyens, apprenants, créateurs et consommateurs du monde numérique.

Le Réseau propose que les compétences suivantes liées à la protection de la vie privée soient jugées pertinentes pour tous les Canadiens, dans le contexte des connaissances numériques⁵ :

1. Conscience du fait que les renseignements personnels sont traités comme une marchandise;
2. Habitudes de modération et de discrétion au moment de divulguer des renseignements en ligne;
3. Capacité d'évaluer les pratiques de gestion de l'information d'un site Web et capacité d'utiliser les paramètres de protection de la vie privée;
4. Conscience de la vulnérabilité des renseignements essentiels (emplacement géographique, date de naissance, NAS);
5. Attention portée à la gestion de la réputation personnelle;
6. Soins accordés à la manipulation des renseignements personnels d'autres personnes;
7. Scepticisme et modération lorsqu'il faut chercher des renseignements personnels en ligne sur une autre personne;
8. Connaissance du droit à la vie privée et des mécanismes de recours.

À l'ère de l'information, il est particulièrement important de connaître le pouvoir des médias. Le fait de contrôler les renseignements personnels d'une personne revient à exercer un pouvoir sur elle. Les Canadiens doivent donc être en mesure d'exercer leur droit à la vie privée, afin de se protéger contre les intrusions numériques dans leur vie privée. Cet équilibre est de plus en plus précaire, puisque les Canadiens divulguent de plus en plus de renseignements sur eux en ligne, et que ces renseignements peuvent être utilisés par d'autres à des fins inattendues.

⁵ Réseau Éducation-Médias, http://www.media-awareness.ca/francais/organisation/galerie_de_presse/memoire_litteratie_numerique_pdf/memoirelitteratie_numerique.pdf.

Aperçu des connaissances numériques dans le contexte des stratégies nationales

L’Australie et le Royaume-Uni ont tous deux publié des stratégies nationales portant sur la nécessité pour la population d’acquérir des connaissances numériques, des élèves du primaire et du secondaire aux personnes âgées⁶. Ces stratégies portent entre autres sur les besoins précis de la main-d’œuvre de l’avenir, ainsi que sur les besoins plus généraux de la population. Elles définissent non seulement ce qui constitue les connaissances numériques, mais établissent également des engagements que doit respecter le pays sur le plan de l’infrastructure, de la mise en pratique et de l’éducation.

Le Canada ne s’est toujours pas doté d’une stratégie nationale à l’égard des connaissances numériques⁷. Au moment du lancement du processus de consultation relatif à la stratégie sur l’économie numérique en mai 2010 (dirigé par le ministre d’Industrie Canada, en collaboration avec la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et le ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles), le perfectionnement des compétences numériques a été intégré au document de consultation du gouvernement intitulé *Accroître l’avantage numérique du Canada — Stratégies pour une prospérité durable*, principalement sous la rubrique « L’acquisition des compétences numériques de demain⁸ ». Toutefois, après la consultation, le gouvernement fédéral a surtout mis l’accent sur l’infrastructure et la sécurité⁹.

Les bureaux du gouvernement fédéral, les associations de l’industrie et les organismes d’éducation reconnaissent l’importance des connaissances numériques dans la vie quotidienne, mais leurs efforts sont dirigés ailleurs. En ce moment, bien souvent, la protection de la vie privée en ligne, en tant que volet des connaissances numériques, ne reçoit souvent pas l’attention qu’elle mérite, et les efforts entrepris sont freinés en raison de l’absence de stratégies concertées. Manifestement, la protection de la vie privée en ligne est une compétence numérique que devraient posséder tous les Canadiens, pourtant cette compétence n’est pas très présente dans bon nombre d’initiatives sur les connaissances numériques.

⁶ Department for Media Culture and Sport et Department for Business Innovation and Skills, <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20100511084737/http://interactive.bis.gov.uk/digitalbritain/final-report/>. | Department of Broadband Communications and the Digital Economy, http://www.dbcde.gov.au/digital_economy/what_is_the_digital_economy/australias_digital_economy_future_directions.

⁷ Réseau Éducation-Médias, http://www.media-awareness.ca/francais/organisation/galerie_de_presse/memoire_litteratie_numerique_pdf/memoirelitteratie_numerique.pdf. | Comité permanent des transports et des communications (2010), *Plan pour un Canada numérique*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://planpouruncanadanumerique.ca>.

⁸ Industrie Canada, <http://www.cipo.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/05542.html>.

⁹ Gouvernement du Canada (2011), *Économie numérique du Canada | Nouvelles*, site consulté le 26 oct. 2011 à <http://de-en.gc.ca/fr/nouvelles>.

Organismes sectoriels nationaux

(Liste complète à l'annexe B)

Les organismes de l'industrie expriment haut et fort la nécessité d'améliorer les connaissances numériques, mais les efforts visant à éduquer la population générale sont atténués par le manque de personnel qualifié en TIC dans l'industrie¹⁰. Les interventions sectorielles visent à attirer davantage d'étudiants dans le domaine et à changer son image afin de présenter un milieu de travail amusant et intéressant. Bien que le secteur reconnaisse que l'ensemble de la population doit acquérir des connaissances numériques, il continue de se concentrer sur l'établissement d'un bassin de talent spécialisé, pour combler des postes dans des créneaux précis.

Il y a quelques exceptions à cette tendance. En effet, l'[Association canadienne du marketing](#) (ACM) mène des activités de sensibilisation, pour expliquer aux Canadiens ce qu'est le profilage des consommateurs¹¹. Le [Bureau de la publicité interactive du Canada](#) (dont fait partie l'ACM) s'est également engagé à simplifier les mesures techniques permettant de réduire le suivi des consommateurs et à accroître les efforts d'éducation, bien qu'il ne s'agisse pour l'instant que d'un cadre de travail¹². Enfin, l'[Association canadienne des télécommunications sans fil](#) a créé un portail éducatif consacré à l'utilisation sécuritaire des messages texte¹³.

Organismes nationaux d'éducation

(Liste complète à l'annexe C)

Les organismes nationaux d'éducation réagissent aux défis liés à l'économie du savoir — les adultes partiellement analphabètes et les enfants qui risquent de ne pas atteindre un niveau d'alphabétisation suffisant sont les principales priorités. Les interventions sont justifiées, compte tenu du revenu potentiel et du niveau d'employabilité moindres des citoyens partiellement analphabètes. Même si l'omniprésence des TIC à la maison et au travail est citée comme une des raisons qui rend l'alphabétisation traditionnelle plus urgente, les efforts déployés ne ciblent pas précisément les nouveaux médias, pas plus que les élèves qui répondent déjà aux attentes

¹⁰ Coalition canadienne pour une relève en TIC (2010), *Canada: The Go-to Country for Brainpower Resources in the Global Digital Economy*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à http://www.ccict.ca/wp-content/uploads/2010/11/CCICT_Digital_Economy_Strategy.pdf. | Conseil des technologies de l'information et des communications (2010). *Digital Literacy: Canada's Productivity Opportunity and Digital Skills for Prosperity and Productivity in Canada*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à http://www.ictc-ctic.ca/uploadedFiles/About_Us/ICTC_News/News_Items/ICTC_DL_E.pdf.

¹¹ Association canadienne du marketing, site Web de l'Association canadienne du marketing, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.the-cma.org/french/>.

¹² Bureau de la publicité interactive du Canada (2011), *L'industrie canadienne de la publicité se dote d'un cadre d'autoréglementation pour la publicité comportementale en ligne qui garantit transparence, éducation, choix et responsabilité aux consommateurs*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.iabcanada.com/fr/blogue/cadre-d-autoreglementation-de-pcl>.

¹³ Association canadienne des télécommunications sans fil (2010), *ÉDUCATION*textuelle.ca, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.texted.ca/app/fr/>.

actuelles en matière d’alphabétisation traditionnelle. Le Réseau Éducation-Médias fait exception à cette règle. Le Réseau a produit du matériel pour l’enseignement des compétences liées à la protection de la vie privée, dans le cadre de son mandat qui consiste à promouvoir le perfectionnement des compétences numériques.

Éducation provinciale

(Ministères provinciaux de l’Éducation)

Puisque le programme d’éducation de la maternelle à la douzième année touche presque tous les enfants et jeunes Canadiens, il s’agit d’un mode évident pour transmettre des connaissances numériques. Toutefois, les provinces n’accordent pas toutes la même importance à ce sujet dans leur programme pédagogique. Il est fort probable que le programme pédagogique de chacune des différentes provinces constitue une pièce du casse-tête des connaissances numériques. En général, l’utilisation éthique et responsable des TIC (y compris la protection de la vie privée) ne fait partie que des programmes les plus complets, en tant que compétence très spécialisée. On aurait toutefois tort de présumer que l’éducation sur la protection de la vie privée ne se fait que lorsque le programme pédagogique le précise; les enseignants ont une grande liberté sur le sujet, et peuvent enseigner ces compétences pour combler de façon créative d’autres exigences du programme. Le fait d’intégrer officiellement l’acquisition des compétences numériques et des compétences liées à la protection de la vie privée au programme pédagogique de la maternelle à la douzième année, au Canada, permettra à tous les enseignants de transmettre ces compétences à tous les élèves.

Rôle du CPVP

L’ensemble des initiatives sur les connaissances numériques à l’intention des Canadiens est approuvé par tous les principaux intervenants, mais cet enthousiasme ne se traduit pas par l’acquisition de compétences numériques par tous les citoyens. Encore moins par l’amélioration des compétences sur la protection de la vie privée en ligne. Lorsque des initiatives de sensibilisation à la protection de la vie privée sont en place, elles sont davantage axées sur la façon de protéger la vie privée en ligne, plutôt que sur les raisons pour lesquelles il faut protéger ses renseignements personnels ou les droits existants qui protègent la vie privée. Le CPVP s’est penché sur la question de plusieurs façons, y compris par son site Web vieprivéedesjeunes.ca, et a récemment lancé, à l’intention des jeunes dans les écoles et les collectivités, une trousse de présentation intitulée *Protéger votre réputation en ligne*. Les commissaires à la protection de la vie privée des provinces et territoires ont également entrepris diverses initiatives, et des liens vers leurs sites Web sont affichés sur le site vieprivéedesjeunes.ca.

Dans cette optique, les sections qui suivent décriront plus en détail de quelle façon la sensibilisation à la protection de la vie privée est actuellement intégrée aux initiatives sur les connaissances numériques, au Canada et dans le monde.

Initiatives canadiennes en matière de connaissances numériques

Principaux intervenants

- Gouvernement
 - [Comité des mesures en matière de consommation](#)
 - Associations industrielles
 - [Association canadienne du marketing](#)
- Application de la loi
 - [GRC](#)
- Groupes de défense des droits
 - [Alberta Civil Liberties Research Centre](#)
 - [Association canadienne des individus retraités](#)
- Organismes d'éducation
 - [Réseau Éducation-Médias](#)
 - Ministères de l'Éducation
 - [Alberta](#)
 - [Colombie-Britannique](#)
 - [Manitoba](#)
 - [Saskatchewan](#)
- Programmes communautaires
 - [PAC \(Programme d'accès communautaire\)](#)
- Productions étudiantes
 - [Digital tattoo](#)
 - [Weekend pictures](#)

Gouvernement

Comité des mesures en matière de consommation (CMC)

- **Type d'organisme :** Comité fédéral-provincial-territorial, co-présidé par Industrie Canada.
- **Objectif :** « La protection des consommateurs demeure un élément important du programme des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Dans un esprit de coopération et pour accroître l'efficacité dans le domaine de la consommation, le Comité des mesures en matière de consommation (CMC) a été mis sur pied en vertu du chapitre huit de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). [...] Il fournit un forum fédéral-provincial-territorial (FPT) visant la coopération au niveau national, dans le but d'améliorer le marché au profit des consommateurs

- canadiens, amélioration qu'on réalisera par l'harmonisation des lois, des règlements et des pratiques et par des activités de sensibilisation du public¹⁴. »
- **Description du programme :** Le site Web du CMC fait connaître aux Canadiens les pièges courants pour la vie privée à éviter lorsqu'ils magasinent en ligne et les encourage également à faire valoir leur droit à la vie privée auprès des commerçants et à lire attentivement les modalités et les options en matière de protection de la vie privée des sites. Le Comité consacre également beaucoup d'efforts à la prévention de la fraude et de la cybercriminalité. Bien qu'il s'occupe de la protection de tous les types de consommateurs (y compris ceux qui font des achats en personne et par téléphone), le Comité propose sur son site un bon nombre d'articles consacrés au magasinage *en ligne* et aux renseignements personnels. Le site Web est divisé en plusieurs sujets et permet aux utilisateurs de se faire un guide personnalisé et téléchargeable couvrant les sujets qui sont les plus pertinents pour eux¹⁵. Même si elles sont présentées sous forme de textes et de références, ces ressources se démarquent puisqu'elles sont bien ancrées dans le contexte canadien de réglementation sur la protection de la vie privée, et affichent, bien en évidence, les coordonnées de plusieurs bureaux gouvernementaux compétents, selon le sujet. La majorité des pages du site Web s'adressent à un public adulte, mais il y a aussi des fiches brèves à l'intention des personnes âgées et des adolescents.
 - **Évaluation du programme :** La force du programme est le fait qu'il peut être personnalisé; les visiteurs sont invités à préciser quels chapitres du guide les intéressent, et à regrouper ces chapitres dans un manuel personnel qu'ils peuvent conserver. De plus, cette initiative de sensibilisation possède sa propre adresse URL (guideduconsommateur.ca), distincte du site principal du CMC, qui vise principalement les commerçants. Le manuel présente une liste complète des organismes gouvernementaux avec lesquels il faut communiquer (fédéraux et provinciaux), selon les différents types de consommateur ou atteintes à la vie privée. L'inconvénient de ce programme est sa portée; une grande partie du matériel est conforme au but du CPVP, qui est d'aider les Canadiens à gérer leurs renseignements personnels, mais comme il s'agit d'une ressource conçue à l'intention des consommateurs, le manuel porte surtout sur les risques liés aux consommateurs et à la protection des renseignements personnels de nature financière.

Associations industrielles

À première vue, il semble y avoir un bon nombre de « ressources » en ligne visant à protéger les consommateurs des divers risques associés à l'utilisation d'Internet. Toutefois, ces ressources, qui sont généralement hébergées sur les sites Web d'entreprises de technologie, sont souvent peu détaillées et sont généralement axées sur

¹⁴ Comité des mesures en matière de consommation, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://cmcweb.ca/>.

¹⁵ Comité des mesures en matière de consommation, *Guide du consommateur canadien*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.guideduconsommateur.ca/>.

l'atténuation des risques grâce à des solutions techniques comme un logiciel supplémentaire permettant à l'utilisateur de protéger son ordinateur personnel¹⁶.

Les initiatives liées aux connaissances numériques présentées ci-dessous sont de grande envergure. Fait intéressant, elles semblent toutes conçues à l'intention d'un public adulte, et ne sont pas offertes sous forme de modules d'apprentissage, mais de textes portant sur divers sujets. Lorsqu'il y est question de la protection de la vie privée, on aborde généralement ce sujet sous l'angle de la protection des renseignements personnels du *consommateur*.

Association canadienne du marketing (ACM)

- **Type d'organisme :** Association industrielle sans but lucratif, régulateur interne.
- **Objectif :** L'Association canadienne du marketing (ACM) est la seule association de marketing au Canada qui englobe les principaux secteurs commerciaux du Canada, toutes les disciplines du marketing, tous les types et toutes les technologies qui y sont liées. Les membres doivent obligatoirement respecter le code d'éthique et les normes de pratique de l'Association¹⁷.
- **Description du programme :** Le site Web de l'ACM comporte des sections consacrées à l'éducation des consommateurs et présente des sujets comme les pourriels, la protection de la vie privée et la protection de la vie privée des adolescents. Le principal objectif du site est de rendre les pratiques de marketing, comme le profilage en ligne, transparentes pour les consommateurs et faire en sorte que le code d'éthique que doivent respecter les membres de l'ACM inspire la confiance. Le site présente également des conseils de nature générale pour les consommateurs afin de les aider à gérer leur propre vie privée (ou celle de leurs enfants), tels qu'apprendre à utiliser les paramètres de protection de la vie privée et à lire les modalités d'utilisation des sites. Il fait également la promotion d'initiatives comme le programme du *Service d'interruption de sollicitation* ainsi qu'un centre de plaintes des consommateurs. De plus, le site Web aiguille les visiteurs vers les bureaux provinciaux et nationaux de protection de la vie privée, ainsi que d'autres initiatives d'éducation sur les médias, comme le Réseau Éducation-Médias¹⁸. Le public cible semblait être les adultes et les parents.
- **Évaluation du programme :** La principale force de l'initiative de sensibilisation de l'ACM est qu'elle est réalisée par une coalition d'intervenants du domaine du marketing, et qu'elle démystifie les pratiques courantes de marketing en ligne. Elle sert également de portail vers des mécanismes de recours pertinents pour les consommateurs dans le contexte canadien, ce qui est rare puisque, en général, les

¹⁶ Microsoft Brésil (2011), site Web de Microsoft Brésil (central de proteção e segurança), site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.microsoft.com/pt-br/security/online-privacy/default.aspx> | Microsoft Canada (2011), site Web de Microsoft Canada (sécurité Microsoft à la maison), site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.microsoft.com/canada/fr/protéger> | Microsoft États-Unis (2011), site Web de Microsoft États-Unis (safety and security center), <http://www.microsoft.com/security/online-privacy/prevent.aspx>.

¹⁷ Association canadienne du marketing, <http://www.the-cma.org/french>.

¹⁸ Réseau Éducation-Médias, site Web du Réseau, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.media-awareness.ca/francais/>.

conseils sont axés sur la gestion *personnelle* de la protection de la vie privée. Le point faible de ce programme est qu'il ne s'agit pas réellement d'un module éducatif, mais plutôt d'un guide de référence. De plus, il s'agit d'une sous-section du site Web de l'ACM, et le site Web s'adresse principalement aux membres de ce secteur. Ce n'est peut-être pas une destination où des consommateurs préoccupés se rendront spontanément, et même ceux qui se rendent sur le site Web de l'ACM peuvent avoir de la difficulté à trouver les renseignements voulus.

Application de la loi

Gendarmerie royale du Canada (GRC)

- **Type d'organisme :** Organisme fédéral d'application de la loi.

Site Web sur la sécurité Internet

- **Objectif :** « Il est important de comprendre que, de nos jours, pratiquement tous les crimes dits “traditionnels” peuvent être commis à l'aide de la technologie. Les personnes victimes de ces crimes cybernétiques doivent comprendre qu'ils ont les mêmes recours que si le méfait avait eu lieu sans technologie¹⁹. »
- **Description du programme :** Le site Web de la GRC présente des problèmes liés à la protection de la vie privée, du point de vue juridique, et met l'accent sur la prévention et l'évitement du crime²⁰. Parmi des renseignements sur les crimes graves, comme les messages haineux en ligne et l'exploitation des enfants, on trouve des renseignements applicables à la protection de la vie privée; en effet, les conseils permettant d'éviter des crimes graves (comme les vols) sont semblables aux conseils permettant de prendre en charge de façon plus générale la protection de la vie privée (dissimuler son emplacement géographique en ligne). On conseille aux lecteurs de protéger leur identité en ligne, mais on met surtout l'accent sur les moyens techniques, comme les logiciels anti-publicité ou la désactivation des fichiers témoins. Certaines parties du site doivent être lues en parallèle avec le *Code criminel*, et le texte lié aux lois est souvent accompagné d'une explication en langage clair sur la façon dont une loi précise est liée à la vie en ligne, y compris à la protection de la vie privée. Les renseignements visent clairement un public composé d'adultes et de parents, compte tenu du niveau de langue et de la densité du matériel.
- **Évaluation du programme :** La force du site est sa portée; le site présente tous les crimes qui peuvent être commis en utilisant Internet. D'un autre côté, les questions liées à la protection de la vie privée sont combinées à de nombreux autres sujets, comme les virus informatiques et les menaces en ligne. Le contenu, rédigé par des responsables de l'application de la loi, est axé sur les activités criminelles et n'aborde pas vraiment les « zones grises » de la protection de la vie privée. De plus, ces guides n'occupent pas une place très importante sur le site

¹⁹ Gendarmerie royale du Canada, site Web concernant la sécurité sur Internet de la GRC, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.rcmp-grc.gc.ca/qc/pub/cybercrime/cybercrime-fra.htm>.

²⁰ *Ibid.*

Web de la GRC, et sont présentés de façon peu dynamique. Le programme semble être une source de référence, plutôt qu'une initiative proactive de sensibilisation. Le site Choix.org (la composante pour les jeunes de la stratégie de prévention du crime de la GRC) est beaucoup plus accessible²¹.

CHOIX.org

- **Objectif** : Site Web conçu pour mobiliser les jeunes et prévenir la criminalité chez les jeunes de façon proactive.
- **Description du programme** : Choix.org met en relief les différences entre les initiatives pédagogiques visant les jeunes et celles visant les adultes. La GRC reprend la plupart des programmes de sécurité en ligne de leur site sur la cybercriminalité²² à l'intention d'un public composé de jeunes, sur le site Web Choix.org²³. Ce site Web présente des pages écrites par des jeunes, et utilise un ton beaucoup plus convivial et accessible. Les pages sont présentées sous forme de blogue, plutôt que sous forme de manuel de sécurité peu attrayant, et le site comporte certaines activités auxquelles les utilisateurs peuvent participer, comme celle-ci :
 - Vous pouvez vérifier que vos échanges en ligne sont positifs en réfléchissant attentivement à ce que vous mettez sur votre profil en ligne. Lisez les conseils de notre fiche de renseignements sur la rédaction d'un profil en ligne sécuritaire, et voyez si votre profil est bon!

Comme il s'adresse aux jeunes, le matériel sur les connaissances numériques liées à la protection de la vie privée porte sur des activités populaires auprès des adolescents, comme les réseaux sociaux, et des problèmes comme l'intimidation en ligne. Au-delà de la prévention du crime, le site aborde à l'occasion des sujets comme la gestion de la réputation personnelle. Choix.org comporte un lien vers les initiatives du CPVP pour les jeunes, ainsi que le Réseau Éducation-Médias²⁴.

- **Évaluation du programme** : La plus grande force du site Choix.org est la façon dont le ton et le style ont été adaptés pour plaire aux jeunes. Il convient de mentionner que Choix.org couvre toute une gamme d'enjeux touchant les jeunes et que la protection de la vie privée en ligne n'est que l'un des six grands thèmes. La protection de la vie privée en ligne est principalement abordée lorsque cette question touche également la prévention des crimes facilités par la divulgation de renseignements personnels en ligne, comme le harcèlement, le vol qualifié, l'intimidation ou le leurre d'enfants.

²¹ GRC, site Web CHOIX.org, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://deal.org/fr/>.

²² Gendarmerie royale du Canada, <http://www.rcmp-grc.gc.ca/qc/pub/cybercrime/cybercrime-fra.htm>.

²³ GRC, <http://deal.org/fr/>.

²⁴ Réseau Éducation-Médias, <http://www.media-awareness.ca/francais/>.

Groupes de défense des droits

Alberta Civil Liberties Research Centre (ACLRC)

- **Type d'organisme :** Organisme non gouvernemental sans but lucratif affilié à l'Université de Calgary et soutenu par le ministère du Patrimoine canadien, le gouvernement du Canada, Condition féminine Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, en plus de divers organismes provinciaux
- **Objectif :** Sensibiliser les Albertains aux libertés civiles et aux droits de la personne, grâce à la recherche en éducation²⁵.
- **Description du programme :** En tant que partenaire de l'initiative [Identity Trail](#), menée par Valerie Steeves, de l'Université d'Ottawa, l'ACLRC présente sur son site Web le module éducatif « Œil pour œil », élaboré par M^{me} Steeves. Le module est décrit de la façon suivante : « L'objectif de ce module est d'enseigner aux jeunes les dessous cachés de la technologie et leur apprendre comment leur expérience d'une vie privée en ligne pourrait prendre une tournure fort désagréable. Ils seront alors mieux outillés pour gérer leurs communications en ligne et profiter pleinement de leur expérience sur le Net. Pour ce faire, nous aurons recours à une série de vidéoclips racontant l'histoire d'un étudiant accusé d'avoir vandalisé la voiture d'un professeur. Ces vidéos montrent la différence entre une communication face à face avec une personne et une communication en ligne et incitent les élèves à réfléchir davantage aux liens étroits qui existent entre vie privée, anonymat et identité dans le cyberspace²⁶. » Le module s'adresse aux élèves de la 10^e à la 12^e année. Il s'agit d'un module de connaissances numériques présenté en classe, qui met vraiment l'accent sur la protection de la vie privée. Le contenu est approfondi, riche et stimulant. Le matériel téléchargeable comporte tous les éléments nécessaires pour être présenté en classe (documents, sujets de discussion, plans de cours et manuel permettant une étude plus approfondie).
- **Évaluation du programme :** La grande force du programme tient au fait qu'il prend un problème lié à la protection de la vie privée tiré de la vie réelle (une enquête policière) et le présente sous l'angle plus abstrait de la protection de la vie privée et de l'identité personnelle. Tandis que la plupart des modules cherchent à donner de la façon la plus simple et rapide possible des directives sur la sécurité liées à la protection de la vie privée, le programme « Œil pour œil! » invite les élèves à réfléchir et à intégrer les principes relatifs à la protection de la vie privée à leurs croyances personnelles. L'inconvénient, c'est que ce type d'intervention nécessite une plus grande planification et un plus grand effort. Bien qu'elle puisse en théorie être offerte comme unité d'autoapprentissage sur le site Web, le programme est manifestement fait pour être présenté en classe par un enseignant. De plus, le programme est peut-être trop élaboré, alors qu'un effort minimal serait

²⁵ ACLRC, <http://www.aclrc.com/>.

²⁶ Steeves (2006), *Œil pour œil!* Alberta Civil Liberties Research Centre, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.idtrail.org/InYourI/>.

nécessaire pour faire connaître aux jeunes les pièges courants à éviter pour protéger leur vie privée en ligne.

Association canadienne des individus retraités (CARP)

- **Type d'organisme :** Organisme national sans but lucratif non partisan
- **Objectif :** La CARP s'engage à poser un regard neuf sur les personnes âgées du Canada, et cherche à promouvoir les changements sociaux qui apporteront une meilleure sécurité financière, amélioreront l'accès équitable aux soins de santé et permettront une vie sans discrimination. Son mandat est de promouvoir et de protéger les intérêts, les droits et la qualité de vie des Canadiens qui vieillissent²⁷.
- **Description du programme :** La CARP défend le droit à une protection juridique en ligne accrue pour les personnes âgées, particulièrement en cas de fraude²⁸. Toutefois, la CARP n'inculque pas elle-même directement aux personnes âgées les connaissances numériques. La CARP présente des liens vers certains organismes communautaires de la région de Toronto qui font la promotion des connaissances numériques auprès des personnes âgées de cette région²⁹.
- **Commentaires :** La CARP est mentionnée dans le présent document à titre d'exemple pour montrer à quel point les personnes âgées ont peu la possibilité d'acquérir des connaissances numériques. Le site de la CARP présente des liens vers un seul programme d'acquisition des connaissances numériques dans la RGT³⁰ et offre un rabais aux membres sur des cours d'informatique à distance — ce sont les seules ressources offertes aux personnes âgées qui ont été répertoriées.

Organismes d'éducation

Réseau Éducation-Médias

- **Type d'organisme :** Organisme éducatif sans but lucratif axé sur les connaissances numériques et les connaissances liées aux médias, qui se concentrent principalement sur les enfants et les jeunes. Il reçoit un financement de CTV, de Shaw, de Bell, de TELUS, de CIRA, de Google, de l'Office national du film et du gouvernement du Canada.
- **Objectif :** « L'objectif principal du Réseau est de fournir aux adultes les informations et outils nécessaires pour éclairer les jeunes sur la façon dont les

²⁷ CARP (2011a), About CARP, site Web de la CARP, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.carp.ca/about-carp/>.

²⁸ CARP (2011c), Preventing Fraud in a Digital Age Conference, blogue de la CARP consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.carp.ca/2011/03/11/preventing-fraud-in-a-digital-age-conference/>.

²⁹ CARP (2011b), Elder Technology Assistance Group, blogue de la CARP consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.carp.ca/2011/01/15/elder-technology-assistance-group/>.

³⁰ *Ibid.*

- médias fonctionnent et affectent leur façon vivre, et leur faire mesurer jusqu'à quel point ils sont bien informés, en tant que citoyens et consommateurs³¹. »
- **Description du programme :** Le Réseau informe les Canadiens sur les médias (par des moyens officiels et politiques) depuis le milieu des années 1990 et se penche avec la même sensibilité sur les questions liées aux connaissances numériques et à la protection de la vie privée en ligne. Le Réseau produit des plans de cours pour les élèves de la maternelle à la 12^e année, qui peuvent être intégrés au programme pédagogique provincial, ainsi que des jeux interactifs sur le marketing et la protection de la vie privée en ligne, des tutoriels pour les jeunes, y compris des sections liées aux divers aspects de la protection de la vie privée en ligne, ainsi que des ateliers de perfectionnement professionnel pour les enseignants et des ateliers et des ressources pour les organismes communautaires et les parents. Certaines de ces ressources ont été produites en partenariat avec le CPVP. Parmi les ressources du Réseau, notons un tutoriel intitulé Devenir e-Parent³², qui présente un contenu riche et interactif qui informe les parents et leur permet de participer davantage. Le Réseau a également produit un jeu (pirates de la vie privée) qui s'adresse aux enfants de 7 ans et plus et leur enseigne des principes de protection de la vie privée en ligne, dans le contexte des sites commerciaux visant ce groupe d'âge³³. Les ressources du Réseau sont conçues pour être présentées par les adultes (les parents et les enseignants) pour informer les jeunes.
 - **Évaluation du programme :** Comparativement à d'autres interventions présentées ici, il est clair que les initiatives du Réseau sont conformes à la mission du CPVP, qui est de protéger la vie privée de tous les Canadiens. Le Réseau adopte une approche démocratique en matière de perfectionnement des compétences numériques et met l'accent sur des compétences générales que tous les jeunes pourront utiliser, plutôt que sur des compétences professionnelles très spécialisées liées aux TIC. Cela se reflète dans l'approche du Réseau lorsqu'il est question d'expliquer ce qu'est la protection de la vie privée en ligne. La mission du Réseau n'est pas seulement de protéger les jeunes contre les risques en ligne, mais de leur donner les compétences nécessaires pour réussir à éviter ces risques. La principale force du Réseau est sa gamme de matériel d'enseignement (y compris un contenu interactif riche et attrayant) adapté à des étapes de développement et à des buts du programme pédagogique précis. L'inconvénient de cette abondance de matériel est que, pour un nouvel utilisateur, la quantité de plans de leçons et de renseignements peut être intimidante. Le Réseau tente actuellement de simplifier son site Web afin qu'il soit plus facile pour les utilisateurs d'y trouver le contenu recherché.

³¹ Réseau Éducation-Médias, <http://www.media-awareness.ca/francais/>.

³² Réseau Éducation-Médias, tutoriel Devenir e-Parent, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.media-awareness.ca/francais/parents/internet/eparent.cfm>.

³³ Réseau Éducation-Médias (2011), *Pirates de la vie privée : une unité interactive sur la protection des renseignements personnels en ligne*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.media-awareness.ca/blogue/index.cfm?commentID=38>.

Ministères de l'Éducation

Les connaissances numériques ne sont pas abordées de la même façon dans toutes les provinces et tous les territoires. C'est aussi le cas de la sensibilisation à la protection de la vie privée. La section qui suit présente un portrait de quatre provinces qui ont intégré la protection de la vie privée aux objectifs pédagogiques officiels : l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba et la Saskatchewan. Il se peut que les enseignants des autres provinces présentent des renseignements sur les connaissances numériques et la gestion de la vie privée dans leurs leçons, mais, pour l'instant, aucune autre province n'a ajouté cet élément à son programme pédagogique.

Alberta

- **Description du programme :** L'Alberta a récemment revu son programme pédagogique provincial³⁴ et a établi des buts en faveur de l'éducation relative aux connaissances numériques et à la protection de la vie privée, par exemple :
 - Comprendre le rôle de la technologie par rapport à soi et à la société
 - Afficher une compréhension des principes et des enjeux de base du commerce électronique, y compris en ce qui a trait à la sécurité et à la protection de la vie privée, au marketing, ainsi que de ses répercussions pour les gouvernements, les entreprises et les consommateurs.
 - Avoir des attentes morales et éthiques à l'égard des TIC
 - Expliquer les enjeux liés à l'équilibre entre le droit d'accès à l'information et le droit à la vie privée.
 - Afficher une compréhension de la façon dont les changements apportés à la technologie peuvent présenter un avantage ou un inconvénient pour la société.
 - Respecter la propriété et l'intégrité des renseignements.
- Les objectifs pédagogiques cités soutiennent l'engagement du CPVP, qui est d'inculquer des connaissances liées à la protection de la vie privée dans le contexte des connaissances numériques, bien que ces objectifs ne s'appliquent pas aux jeunes de la première à la sixième année. La manipulation responsable des renseignements personnels et la protection de la vie privée ne sont enseignées que plus tard durant les études (septième à douzième année).
- **Évaluation du programme :** Bien que les objectifs du programme pédagogique énoncés ci-dessus établissent des attentes en matière d'éducation liée aux connaissances numériques et à la protection de la vie privée, le fait de déterminer dans quelle mesure ces attentes ont été mises en œuvre ou quel est le soutien reçu par les enseignants pour atteindre ces objectifs dépasse la portée du présent document. Il convient toutefois de mentionner que la protection de la vie privée

³⁴ Ministère de l'Éducation de l'Alberta, site Web sur l'éducation du gouvernement de l'Alberta (programme d'étude sur les TIC), site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.education.alberta.ca/teachers/program/ict.aspx>.

est un sujet précis abordé dans le contexte des compétences numériques. En outre, le programme souligne les aspects commerciaux *et* politiques de la protection de la vie privée. Un des problèmes est que l'objectif d'acquisition de compétences liées à la protection de la vie privée ne s'applique que longtemps après que la plupart des enfants commencent à utiliser Internet.

Colombie-Britannique

- **Description du programme :** Pour participer au monde d'aujourd'hui et prendre des décisions éclairées, un citoyen du monde doit posséder des compétences liées à l'utilisation des technologies ou des renseignements, y compris la capacité de recueillir, de traiter et de manipuler des données. Ces compétences sont maintenant aussi essentielles que les notions traditionnelles de calcul et d'alphabétisation³⁵. Les documents du programme pédagogique de la Colombie-Britannique concernant les TIC ne sont pas tellement récents (entre 1996 et 2003), mais préparaient tout de même les élèves à faire face aux difficultés liées à la protection de la vie privée, dans le contexte des TIC, même avant la venue du Web interactif. Avant la septième année, l'acquisition de compétences liées aux TIC est intégrée dans les cours de manière transversale, mais ce n'est qu'en cinquième année qu'il y a des objectifs pédagogiques portant précisément sur la protection de la vie privée (*démontrer une compréhension de la nécessité d'assurer la sécurité et la protection des renseignements personnels électroniques*). Les activités proposées aux élèves pour ce résultat comprennent des leçons sur les mots de passe et des discussions sur les enjeux liés à la protection des renseignements personnels³⁶. De la huitième à la dixième année, à ces activités se greffe un cours d'informatique de base, qui mène à des cours spécialisés optionnels en onzième et douzième année. Les objectifs pédagogiques établis concernant l'éducation liée aux compétences numériques et à la protection de la vie privée sont présentés ci-dessous³⁷.
 - Huitième année
 - Protéger les renseignements à l'aide des outils de technologie de l'information, connaître les répercussions des outils de technologie de l'information sur la société.
 - Neuvième année
 - Afficher une compréhension de la façon d'utiliser les renseignements de façon éthique.

³⁵ Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique (1996a), *Information Technology 8 to 10 (Integrated Resource Package)*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à http://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/applied_skills/1996infotech810.pdf.

³⁶ Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique (1996b), *Information Technology K-7 (Resource Document)*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/resdocs/itk7.pdf>.

³⁷ Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique, http://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/applied_skills/1996infotech810.pdf | Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique (2003, 2004), *Information and Communications Technology 11 and 12 (Integrated Resource Package)*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à http://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/applied_skills/2003infotech1112.pdf.

- Dixième année
 - Manipuler les renseignements sur Internet de façon éthique, évaluer les répercussions des outils de technologie de l'information en milieu de travail, sur les personnes et sur la société.
- Onzième et douzième années
 - Appliquer des normes éthiques en ce qui a trait à la protection de la vie privée, à la confidentialité, au piratage, au plagiat et à la conduite personnelle, dans le cadre de l'utilisation d'outils électroniques pour obtenir des renseignements.
 - Utiliser des stratégies qui protègent les renseignements personnels sur Internet.
 - Expliquer les liens entre les préoccupations sur la protection de la vie privée et les nouvelles technologies, y compris les « logiciels espions » et le filtrage de contenu.
 - Évaluer les questions de sécurité personnelle et de protection de la vie privée, dans la société numérique.
 - Évaluer les répercussions de la technologie sur la protection de leur vie privée.
- **Évaluation du programme :** Les principes de base prévus en 1996 et en 2003 se transposent bien aujourd'hui, même si, compte tenu du fait que les enfants commencent à utiliser Internet de plus en plus tôt, ces interventions commencent un peu tard. Toutefois, même si les objectifs pédagogiques soutiennent généralement les principes de citoyenneté numérique, ils ne sont pas parfaitement adaptés à l'environnement virtuel actuel sur le plan de la protection de la vie privée. Ils sont toutefois compatibles, et les documents du programme pédagogique présentent le commissaire à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique comme une ressource officielle d'apprentissage.

Manitoba

- **Description du programme :** Les lignes directrices du Manitoba en matière de TIC³⁸ se démarquent parce qu'elles visent les élèves à partir de la maternelle et adoptent une approche transversale pour l'enseignement des TIC. Cette approche est soutenue par l'établissement de rapports, tous les deux ans, sur l'acquisition, par les élèves, de compétences liées aux TIC, ainsi qu'une approche pédagogique détaillée visant à intégrer les TIC au programme pédagogique. Ce programme offre également un guide d'accompagnement pour les parents et tuteurs, afin de soutenir l'acquisition de compétences numériques à la maison. Bien que l'utilisation responsable des TIC (y compris la protection de la vie privée) soit encore considérée comme une fonction spécialisée allant au-delà de la simple manipulation de renseignements à l'aide d'un ordinateur, elle n'est pas hors de la portée d'enfants assez jeunes (deuxième à cinquième année). À cet âge, l'objectif

³⁸ Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, division des programmes (2006), *Un modèle de continuum de la littératie avec les TIC dans tous les programmes d'études*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/tic/litteratie/accueil.html>.

du programme pédagogique est d'amener les enfants à appliquer les lignes directrices qui leur sont présentées par leurs enseignants et leurs parents, afin qu'ils acquièrent des valeurs personnelles solides permettant une utilisation responsable des TIC à partir de la sixième année. Il s'agit d'un des grands piliers du programme de TIC, intitulé « grandes idées » :

- Grandes idées, responsabilités et éthique : « La première grande idée relevant du domaine, soit *Éthique et responsabilité* exige que l'apprenant connaisse, respecte et apprécie les politiques, les lignes directrices et les comportements liés à l'usage éthique, responsable et prudent des TIC, y compris la protection de la vie privée et de la propriété intellectuelle. Les apprenants doivent en tout temps se comporter de façon éthique et responsable lorsqu'ils utilisent les TIC³⁹. »
- **Évaluation du programme** : Les approches transversales en matière d'intégration des TIC présentent un risque puisqu'elles répartissent la responsabilité sur divers enseignants, qui reçoivent souvent très peu d'orientation. Dans le cas du Manitoba, l'intégration des TIC représente une révision globale du modèle pédagogique existant, visant à s'assurer que l'utilisation des TIC est présentée de façon claire et attrayante en classe. Bien que la protection de la vie privée soit mentionnée comme exemple d'utilisation éthique, les objectifs pédagogiques favorisent une approche générale en matière de connaissances numériques. Néanmoins, les buts établis par le programme pédagogique du Manitoba offrent une base solide qui favorise le respect à l'égard de la protection de la vie privée et fournit des lignes directrices adaptées à un plus jeune âge que dans les autres provinces.

Saskatchewan

- **Description du programme** : La Saskatchewan a établi des points de contrôle pour les moments où les élèves devraient avoir commencé à évaluer les répercussions des TIC sur la protection de la vie privée, aux premier et deuxième cycles du secondaire (mais pas au niveau primaire où les cours sont axés sur la sécurité).

Les attentes en matière d'éducation sur la protection de la vie privée sont identiques de la sixième à la douzième année. En voici quelques extraits⁴⁰ :

- Enjeux sociaux, humains et environnementaux
 - Explorer et reconnaître les répercussions des technologies de l'information et des communications sur soi, sur la société et sur le milieu, y compris à l'égard des aspects suivants :
 - Protection de la vie privée;
 - Éducation du consommateur à l'égard du commerce électronique.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan (2003), *Information and Communication Technology Skill Checkpoints*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.education.gov.sk.ca/policy>.

- Tout comme au Manitoba, l'approche est transversale et vise à intégrer les connaissances aux activités quotidiennes, dans plusieurs domaines.
- **Évaluation du programme :** Parmi toutes les provinces examinées, c'est en Saskatchewan que les buts en matière d'éducation sur les connaissances numériques et la protection de la vie privée sont assortis du moins de documents à l'appui pour orienter les enseignants et les élèves. Bien que le Ministère ait établi des attentes en matière d'acquisition des compétences numériques, y compris certaines compétences liées à la protection de la vie privée, la responsabilité de l'élaboration de ce plan semble relever de chaque enseignant. De plus, les lignes directrices ne tiennent pas suffisamment compte des étapes du développement des élèves, puisque l'éducation relative à la protection de la vie privée est la même de la sixième à la douzième année, malgré l'énorme écart sur le plan du développement. De plus, il se peut que cette éducation soit donnée trop tard, puisque les enfants utilisent Internet de plus en plus tôt. Bien que le programme pédagogique de la Saskatchewan encourage l'exploration et aborde les bons sujets, il n'établit pas d'attentes concernant la *maîtrise* de ces sujets.

Programmes communautaires

Programme d'accès communautaire (PAC)

- **Type d'organisme :** Chaque PAC a une structure organisationnelle différente, selon la province, la région et la municipalité. Le financement des PAC provient de diverses sources, y compris des dons en nature d'organismes locaux, mais tous les PAC reçoivent un financement fédéral par l'entremise d'Industrie Canada.
- **Objectif :** « Le Programme d'accès communautaire a été mis en œuvre en 1994 de concert avec le programme Rescol, en réaction à la priorité du gouvernement du Canada de stimuler la croissance économique dans les secteurs ruraux grâce à un accès à l'autoroute de l'information. Le principal objectif du programme était d'offrir un accès public abordable à Internet, à de nouvelles compétences et à des services connexes. Des endroits publics, comme des écoles, des bibliothèques et des centres communautaires, ont servi de points d'accès à Internet. On y a également offert du soutien et de la formation informatiques. Des fonds supplémentaires ont été prévus dans le budget de 1998 pour l'établissement de points d'accès publics dans les milieux urbains⁴¹. »
- **Description du programme :** Les PAC offrent un accès gratuit à Internet et une formation sur l'utilisation efficace de cet outil. Les PAC ont été conçus au départ pour accroître l'intérêt des Canadiens envers Internet; la portée du mandat a été ensuite limitée à réduire le fossé numérique entre les Canadiens (comme les habitants des régions rurales, les nouveaux immigrants, les personnes âgées et les francophones).

⁴¹ Industrie Canada (2010a), *Évaluation finale du Programme d'accès communautaire*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/03127.html>.

Bien que ce soit un segment jeune et très connecté de la population qui utilise le plus les PAC, le programme rejoint des groupes comme les personnes âgées et les nouveaux immigrants. Au total, 18 % des établissements *urbains* accueillant un PAC indiquent que les nouveaux immigrants utilisent leurs services dans une grande mesure⁴².

Il est impossible de décrire brièvement les services des PAC, puisque ceux-ci sont adaptés par le personnel aux besoins et intérêts de la population locale. Il n'existe aucune directive globale pour les PAC. Selon les sondages des administrateurs⁴³, il semble qu'une formation sur les connaissances numériques intégrant les principes liés à la protection de la vie privée soit couramment offerte :

- Utilisation d'Internet/recherches sur le Web (97 % des sites)
 - Utilisation de base d'un ordinateur (97 % des sites)
 - Utilisation des courriels (96 % des sites)
 - Recherche d'emploi (81 % des sites)
 - Services bancaires en ligne (44 % des sites)
- **Évaluation du programme :** Les PAC ont fait d'importantes avancées durant les premières années du programme, mais ont depuis atteint un plateau sur le plan de l'initiation des Canadiens à l'utilisation d'Internet⁴⁴. Le budget du programme a diminué graduellement.

Les fonds du Programme ont atteint 64 millions de dollars en 1999-2000, et 8 800 centres étaient en place en 2003-2004. Les fonds du PAC ont été renouvelés annuellement depuis 2006-2007. Le dernier renouvellement, en date du 31 mars 2010, se chiffre à 15,4 millions de dollars et s'ajoute aux 10,1 millions de dollars provenant de la Stratégie emploi jeunesse (SEJ)⁴⁵.

La principale force du programme a été sa capacité d'obtenir des fonds d'autres sources pour continuer d'offrir ses services. Bien que les ménages canadiens, particulièrement dans les régions urbaines, aient de nombreuses options leur permettant d'avoir accès à Internet à la maison, les PAC demeurent un filet de sécurité pour ceux qui ne peuvent avoir accès à Internet à la maison. Ils continuent également d'offrir une formation sur les connaissances numériques, un besoin constant qui n'est pas comblé même si les gens ont accès à Internet à la maison. Le point faible du programme est le fait que les établissements offrant le PAC ne sont pas des organismes indépendants, mais souvent intégrés à un organisme existant, comme une école ou une bibliothèque. Le personnel et les bénévoles des PAC jouent de nombreux rôles et sont, de fait, des instructeurs des TIC — qu'ils aient ou non une expertise dans ce domaine. De plus, il n'existe pas de registre central des ressources auxquelles les membres des PAC peuvent avoir

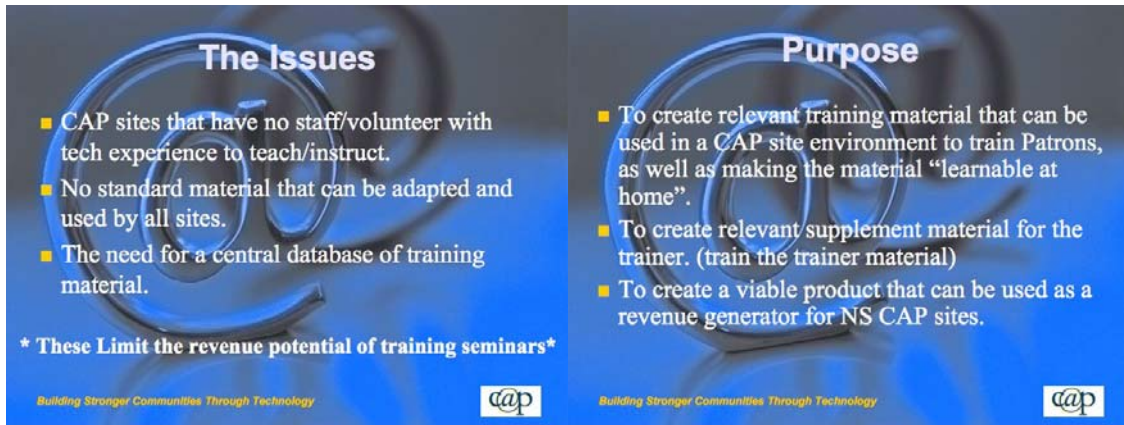
⁴² EKOS (2004), *Étude du programme d'accès communautaire (PAC), Rapport final d'Industrie Canada*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://archive.iprp.ischool.utoronto.ca/cracin/policy/policy/polmap-ic1.pdf>.

⁴³ Industrie Canada, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/03127.html>.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*

accès, ce qui signifie que chaque établissement et chaque réseau doit effectuer le même travail pour préparer le matériel d'enseignement, ou doivent emprunter ce matériel ailleurs⁴⁶. Vous trouverez ci-dessous des diapositives d'une présentation régionale d'un PAC soulignant ces problèmes⁴⁷.



Les enjeux	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Les établissements offrant le PAC qui n'ont pas de personnel/bénévoles ayant une expérience technique leur permettant d'enseigner. 	<ul style="list-style-type: none"> Créer du matériel de formation pertinent qui peut être utilisé par les PAC pour former les clients et qui permet d'apprendre à la maison.
<ul style="list-style-type: none"> Il n'existe pas de modèle de documents pouvant être adaptés et utilisés par tous les établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> Créer du matériel supplémentaire pertinent pour le formateur (matériel de formation du formateur).
<ul style="list-style-type: none"> Il faut établir une base de données centrale réunissant le matériel de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> Créer un produit viable qui peut être utilisé pour générer des revenus pour les établissements offrant le PAC de la Nouvelle-Écosse.
<p>*Ces facteurs limitent le potentiel de revenu découlant des formations.</p>	

⁴⁶ C@P Newfoundland (2011), site Web de formation du PAC de Terre-Neuve, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://capnltraining.wordpress.com/> | Communautique (2011), Ressources Animateurs, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://stage.communautique.qc.ca/> | Iverness County C@P Network Society (2011), site Web de formation de l'ICCNS, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <https://sites.google.com/a/iccns.ca/iccns-training/>.

⁴⁷ Iverness County C@P Network Society, <https://sites.google.com/a/iccns.ca/iccns-training/>.

Productions étudiantes

Digital tattoo

- **Type d'organisme :** Site Web éducatif géré par des étudiants, dans le cadre d'un partenariat entre l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université de Victoria et l'Université de Thompson Rivers
- **Objectif :** Qu'est-ce qu'un tatouage numérique? En bref, il s'agit de votre identité numérique. Comme dans le cas d'un tatouage, votre réputation numérique est une expression de vous : elle se forme et est augmentée par vous-même et les autres au fil du temps. Souhaitez-vous en apprendre plus sur votre tatouage numérique?⁴⁸
- **Description du programme :** Le site Digital tattoo est un site hybride qui présente un blogue, des nouvelles et des pages éducatives consacrés à la protection de la vie privée des étudiants de niveau universitaire. Un module type présente une étude de cas complexe tirée de l'actualité, pour illustrer divers points liés à la gestion de la vie privée dans un monde branché. Il est possible d'ajouter un commentaire aux entrées du blogue, bien que cette caractéristique soit très peu utilisée, et chaque entrée s'accompagne d'un court questionnaire interactif sur le contenu du module. Certains modules se terminent par des activités que peuvent faire les utilisateurs, comme d'effectuer une recherche avec Google sur leur nom et de répondre à quelques questions sur les résultats obtenus. Les renseignements sur la protection de la vie privée couvrent les aspects commerciaux, sociaux et politiques. La gestion de la réputation est un des thèmes principaux de la protection de la vie privée. Le site affiche des nouvelles mises à jour régulièrement pour chacun des thèmes. Le site Digital tattoo couvre également d'autres enjeux importants en ligne, comme le respect de la propriété intellectuelle et la sécurité personnelle.
- **Évaluation du programme :** L'utilisation d'études de cas n'a pas que des avantages; bien sûr, elle permet d'ancrer les questions liées à la protection de la vie privée dans la vie quotidienne, mais ces questions risquent de devenir rapidement désuètes. Le site Digital tattoo est un modèle unique de modules sur les connaissances numériques, puisqu'il présente aussi bien les aspects positifs que négatifs de la protection de la vie privée en ligne pour les adultes. Bien souvent, les autres modules n'abordent pas la question des avantages de la vie sociale en ligne; Digital tattoo consacre autant de temps à décrire comment les jeunes peuvent prendre des risques sur le plan de la protection de la vie privée (par exemple en établissant une réputation professionnelle en ligne) et s'en servir pour *réussir*. Bien que le site soit rudimentaire si on le compare aux jeux visant les enfants, les caractéristiques interactives du site favorisent un degré de participation plus élevé, et font souvent appel à l'élément de surprise pour éliminer les idées fausses sur le droit à la vie privée et les lois sur la protection des renseignements personnels.

⁴⁸ Université de la Colombie-britannique, Digital Tattoo, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://digitaltattoo.ubc.ca/>.

[Weekendpictures.ca](http://www.weekendpictures.ca)

- **Type d'organisme :** Projet multimédia étudiant, hébergé par l'Université Ryerson
- **Objectif :** L'objectif du projet est d'aider les créateurs de contenu généré par l'utilisateur à optimiser de façon prudente leur utilisation d'Internet en tant que mode d'expression créative. Plus particulièrement, le site Weekend Pictures fournit un aperçu de la façon dont l'échange en ligne de photos, de vidéos, de cabotinage, d'histoires romantiques, de recettes de pain aux bananes, et ainsi de suite a des répercussions sur la protection de la vie privée. Pendant que nous y sommes, nous examinerons également ce que nous entendons aujourd'hui lorsque nous parlons de protection de la vie privée; en effet, la ligne qui sépare ce qui est public de ce qui est privé est de plus en plus floue, on sait de moins en moins s'il faut s'inquiéter (ou non) de la cueillette de nos renseignements personnels et de leur transformation en produits de consommation, et les préoccupations à l'égard du contrôle de nos données numériques vont au-delà des photos embarrassantes prises dans des soirées⁴⁹.
- **Description du programme :** Le site Weekend Pictures vise les étudiants de niveau universitaire et présente des entrevues vidéo avec divers spécialistes du droit, du commerce et de la culture Internet. L'accent est mis exclusivement sur l'évolution des questions liées à la vie privée, qui sont constamment renégociées dans les environnements en ligne. Plutôt que de donner des directives et des conseils sur la façon de gérer la protection de sa vie privée, les vidéos invitent l'internaute à réfléchir à l'évolution du concept de la vie privée et aux répercussions connexes. En outre, le site ne comporte pas de lien évident vers certains sujets; divers sujets ayant des liens plus ou moins évidents entre eux sont plutôt regroupés en thèmes.
- **Évaluation du programme :** Ce qui fait la force du site, c'est qu'il invite les utilisateurs à réfléchir à des questions profondes sur le sens de la vie privée. Il fait également appel à de nombreux conférenciers spécialistes du Canada (Michael Geist) et des États-Unis (danah boyd, Henry Jenkins), dans un format tout aussi accessible. De plus, il fournit des renseignements sur l'enquête du CPVP contre Facebook relativement à des atteintes de la vie privée. Dans l'ensemble, le site ressemble à un documentaire non linéaire. Il est beaucoup plus axé sur la réflexion et la philosophie que les sites Web habituels sur la sécurité visant les adultes ou les enfants. Le site adopte une approche plutôt didactique lorsqu'il aborde les questions de vie privée, plutôt que de présenter les renseignements comme un tutoriel bref sur la gestion de la vie privée en ligne.

⁴⁹ Mai (2009), site Web Weekendpictures, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://stw.ryerson.ca/others/s7may/index.html>.

Tendances observées au Canada en matière de connaissances numériques et de sensibilisation à la protection de la vie privée

Fragmentation ou concentration

L'utilisation d'Internet aujourd'hui n'est limitée que par l'imagination des millions d'utilisateurs qui s'y connectent chaque jour. Avec la venue des connexions à large bande, les différentes applications des cybertechnologies ont explosé. C'est cette capacité d'innovation qui rend Internet prêt à de nouvelles formes d'entreprises et de gouvernements, mais, d'un autre côté, il est difficile de désigner un seul organisme responsable de la situation. Les responsabilités liées à l'infrastructure nécessaire à la connexion à large bande, aux compétences numériques en milieu de travail, à la cybersécurité et à la citoyenneté numérique des Canadiens sont réparties entre plusieurs organismes, qui ne travaillent pas de concert. Par conséquent, il existe plusieurs initiatives sur les connaissances numériques, offertes dans plusieurs organismes différents, qui ne se regroupent pas nécessairement en un effort cohérent visant à initier les nouveaux citoyens du Net à la vie en ligne. La nécessité d'établir une vision claire de l'économie numérique du Canada, coordonnée par le truchement d'un seul organisme, faisait partie des [recommandations](#) du Réseau et du Comité permanent des transports et des communications du Sénat canadien en 2010⁵⁰. Les deux premières recommandations du Comité du Sénat sont les suivantes :

Recommandation 1

Le Canada devrait présenter une stratégie de société numérique inclusive.

Recommandation 2

Le Canada devrait, parallèlement à la présentation d'une stratégie de société numérique inclusive, nommer un ministre de la Politique numérique qui prendrait la relève du ministre de l'Industrie pour ce qui est de superviser la stratégie⁵¹.

Les deux organismes ont souligné l'absence d'orientation et de coordination, qui empêche le Canada d'atteindre son plein potentiel dans le monde numérique,

⁵⁰ Réseau Éducation-Médias, http://www.media-awareness.ca/francais/organisation/galerie_de_presse/memoire_litteratie_numerique_pdf/memoirelitteratie_numerique.pdf. | Comité permanent des transports et des communications, <http://planpouruncanadanumerique.ca>.

⁵¹ Comité permanent des transports et des communications, <http://planpouruncanadanumerique.ca>.

comparativement à d'autres pays comme la Grande-Bretagne⁵², l'Australie⁵³ et l'Estonie⁵⁴.

Risques et droits

Comme les initiatives liées aux connaissances numériques au Canada sont éparpillées, les activités éducatives portent souvent sur les *risques* liés à la protection de la vie privée en ligne. La partie éducative a tendance à être brève et, par conséquent, à présenter en priorité les risques les plus graves et les plus évidents. En effet, plus la section « conseils » d'un site Web est courte, plus il est probable qu'elle n'offre des conseils que sur ce type de risques. Il existe donc de nombreuses ressources qui portent sur les activités criminelles comme les programmes malveillants et le leurre d'enfants en ligne, et offre des solutions qui vont de soi, axées sur l'*évitement des risques* personnels. Il est normal que ces enjeux soient prioritaires en raison des dangers qui s'y rattachent, mais leur répétition nous amène à croire que le cybermonde n'est assujéti à aucune loi. La conclusion que l'on pourrait tirer à la lecture de ces types de modules sur les connaissances numériques axées sur la sécurité, c'est qu'il existe peu de droits et de mesures de protection en ligne, particulièrement lorsqu'il est question de protection de la vie privée. Actuellement, les gens ont tendance à croire que les technologies de l'information ont fait sortir le génie de sa bouteille et qu'aucune intervention humaine ne réussira à l'emprisonner de nouveau. Les utilisateurs doivent donc gérer leur propre vie privée, même lorsqu'ils font face à des organisations puissantes, sans scrupule, voire même carrément criminelles.

Cette approche générale peut être due au fait qu'Internet ne semble pas avoir de *lieu physique*, et qu'il est impossible de connaître à l'avance le public que l'on attirera. Les stratégies visant à éviter les risques, comme d'éviter de divulguer des renseignements sont les mêmes de chaque côté des frontières; les mécanismes juridiques varient d'un endroit à un autre. Par exemple, les conseils liés à la protection de la vie privée, offerts sur le site Web régional de Microsoft aux États-Unis, au Brésil et au Canada, sont relativement semblables et ne mentionnent pas d'organismes gouvernementaux responsables de la protection de la vie privée⁵⁵. Au bout du compte, les risques abstraits, comme l'atteinte à la liberté d'expression et les menaces pour la démocratie sous forme d'une érosion de la vie privée, sont constamment relégués au second plan par des menaces qui semblent plus urgentes et concrètes.

⁵² Department for Media Culture and Sport et Department for Business Innovation and Skills, <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20100511084737/http://interactive.bis.gov.uk/digitalbritain/final-report/>.

⁵³ Department of Broadband Communications and the Digital Economy, http://www.dbcde.gov.au/digital_economy/what_is_the_digital_economy/australias_digital_economy_futur_e_directions.

⁵⁴ Comité permanent des transports et des communications, <http://planpouruncanadanumerique.ca>.

⁵⁵ Microsoft Brésil, <http://www.microsoft.com/pt-br/security/online-privacy/default.aspx>. | Microsoft Canada, <http://www.microsoft.com/canada/fr/protoger/>. | Microsoft États-Unis, <http://www.microsoft.com/security/online-privacy/prevent.aspx>.

Compte tenu du contexte canadien de réglementation sur la protection de la vie privée, y compris les bureaux nationaux et provinciaux de protection de la vie privée et les lois strictes qui régissent les renseignements personnels, il semble exister un risque que les Canadiens ne se prévalent pas de leur droit à la vie privée si les initiatives de sensibilisation qui mettent l'accent seulement sur l'évitement des risques continuent de faire ombrage aux initiatives axées sur les droits. C'est le cas tout particulièrement des entreprises canadiennes qui souhaitent acquérir la confiance de leurs consommateurs. Les transactions légitimes avec des entreprises en ligne sont un domaine où le droit à la vie privée entre en jeu, mais les Canadiens peuvent ne pas connaître la protection sur laquelle ils peuvent compter. Une enquête menée par le CPVP confirme que 60 % des Canadiens estiment déjà que leurs renseignements personnels sont moins en sécurité qu'il y a dix ans⁵⁶. C'est peut-être dû en partie au nombre d'initiatives sur la protection de la vie privée, qui mettent de côté les droits individuels et les mécanismes de recours au profit des mesures de protection personnelle.

Information ou instruction

Une autre tendance courante dans le domaine des connaissances numériques est la distinction entre les initiatives visant les adultes et celles visant les enfants. Les interventions sont conçues en fonction des enjeux touchant chaque public; les enfants ont accès à de nombreux modules sur le réseautage social et la publicité invasive, tandis que les adultes ont accès à du matériel davantage axé sur la fraude et le vol d'identité. Au-delà du contenu, le *mode* de communication varie également selon le public cible. De nombreux modules conçus à l'intention des enfants sont offerts sous forme de tutoriels interactifs, qui exigent une rétroaction et une participation de l'utilisateur. Ils sont également présentés de façon attrayante avec beaucoup d'illustrations afin que le matériel soit davantage perçu comme un jeu que comme une leçon. Les renseignements sur les connaissances numériques destinés aux adultes ne sont presque jamais offerts sous forme d'instructions, mais plutôt sous forme de texte, surtout à des fins de référence. En effet, bon nombre des « initiatives de sensibilisation » destinées aux adultes qui ont été examinées dans le cadre du présent rapport sont en fait plus des « foires aux questions ». Les renseignements sont communiqués, mais il ne s'agit pas de réelle *sensibilisation*.

L'objectif de l'ajout de caractéristiques interactives aux modules pour enfants est d'amener le public à participer aux activités d'apprentissage, mais l'un des avantages secondaires est que les modules peuvent être utilisés comme forme d'apprentissage autodirigée, puisqu'ils offrent automatiquement une rétroaction. Même si les adultes n'ont peut-être pas besoin d'illustrations et d'interactivité pour s'intéresser aux renseignements, les principes liés aux connaissances numériques (y compris à la protection de la vie privée) pourraient être offerts plus efficacement à l'aide des mêmes

⁵⁶ Commissariat à la protection de la vie privée (2010), *Rapport sur les consultations de 2010 du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada sur le suivi, le profilage et le ciblage en ligne et sur l'infonuagique*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à http://www.priv.gc.ca/resource/consultations/report_201105_f.pdf.

techniques généralement réservées aux enfants. L'un des exemples est le [tutoriel Devenir e-Parent](#) offert par le Réseau⁵⁷. Ce guide destiné aux parents utilise les mêmes caractéristiques interactives de base généralement utilisées pour les modules pour enfants, afin d'offrir aux adultes un outil d'apprentissage autodirigé.

« Surveillé » ou « surveillant »

L'un des problèmes subtiles mais courants des modules éducatifs sur la protection de la vie privée est qu'ils présument savoir quelle est la position adoptée par l'apprenant. La plupart des modules axés sur la protection de la vie privée se concentrent sur les mesures permettant à l'apprenant de protéger sa vie privée des intrusions. Toutefois, dans un monde où les appareils photo intégrés aux téléphones cellulaires sont omniprésents et où les réseaux sociaux divulguent régulièrement des renseignements personnels sur les utilisateurs malgré les efforts de ces derniers, ces interventions n'abordent qu'une partie du problème. De plus en plus, la vie privée en ligne est définie non pas seulement comme le fait de bloquer l'accès aux renseignements personnels, mais également comme une entente bilatérale entre les personnes responsables d'effectuer la surveillance et les personnes surveillées.

Dans un cas notoire, un agent de police américain a parcouru Facebook pour trouver des photos des élèves et les a intégrés à une présentation donnée dans leur école⁵⁸. Ironiquement, cette initiative d'éducation sur la protection de la vie privée n'a fait que concrétiser les risques qu'elle tentait d'atténuer, en exposant de façon non désirée le contenu des élèves et en respectant aucunement leur autonomie. L'incident révèle un manque de compétences en matière de protection de la vie privée, même de la part de personnes bien intentionnées, comme dans ce cas-ci les administrateurs de l'école et les responsables de l'application de la loi.

Les utilisateurs ne sont pas les seuls responsables de leur empreinte numérique en ligne; ils ne peuvent exercer un contrôle parfait sur le contexte et les traces en ligne ne changent pas en même temps que leur propriétaire. Malgré ces mises en garde, ceux qui surveillent les autres en ligne utiliseront ce type de renseignements pour juger les personnes, pour bien des raisons. Cette pratique est maintenant chose courante, même si elle peut amener les observateurs à tirer des conclusions erronées sur une personne ou à sortir des renseignements personnels de leur contexte. Très peu des interventions examinées dans le présent document forment les gens à évaluer de façon critique les renseignements qu'ils trouvent en ligne ou même à réfléchir sur les principes éthiques qui entourent la recherche de renseignements qui demeurent privés, même s'ils sont mal protégés. Il s'agit pourtant d'une compétence essentielle que devrait posséder tout Canadien, pas seulement certains intervenants comme les responsables des ressources humaines et les agents d'admission au collège. Le phénomène de surveillance des pairs crée de plus en plus de risques liés à la vie privée, selon le contexte, et les limites de ces

⁵⁷ Réseau Éducation-Médias, <http://www.media-awareness.ca/francais/parents/internet/eparent.cfm>.

⁵⁸ Misur (2011), « Old Saybrook High School makes privacy point; Some perturbed when real students shown in social-media slide show », *Shoreline Times* [édition électronique], site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.shorelinetimes.com/articles/2011/04/11/news/doc4da2f3cb5caae518276953.txt>.

contextes sont de plus en plus flous. Le tutoriel en ligne suivant (<http://lifehacker.com/pipl/>) — qui est par ailleurs un bon exemple de la pente glissante qui amène une attention portée aux empreintes numériques à une intrusion pure et simple dans la vie d'une autre personne — recommande d'utiliser des moteurs de recherche approfondie pour établir le profil d'une personne, et, en cas d'échec, de créer un faux profil de réseau social pour avoir accès à la page privée de la personne en question.

L'arrivée de moteurs de recherche approfondie (comme [Pipl](#) et [Spokeo](#)), qui gère l'empreinte numérique d'une personne — et les entreprises de gestion de la réputation personnelle (comme [reputation.com](#)), qui moyennant un certain montant, épure les renseignements personnels accessibles en ligne — est troublante, d'un point de vue démocratique. Elle laisse entrevoir un possible avenir où les risques pour la vie privée seront amplifiés et deviendront une source directe et indirecte de revenus, faisant de la vie privée un luxe plutôt qu'un droit. La viabilité de ce type d'entreprise dépend toutefois de la mauvaise gestion de la vie privée par les personnes sous surveillance, ainsi que d'une *suspension des principes éthiques liés à la protection de la vie privée, de la part des observateurs*.

Initiatives internationales en matière de connaissances numériques

[Programme d'éducation aux médias et à l'information de l'UNESCO](#)

- **Type d'organisme :** Organisation des Nations Unies
- **Objectif :** En général, le programme d'éducation aux médias et à l'information compris dans la trousse vise à aider les enseignants à explorer et à comprendre ce sujet et aborde les points suivants :
 - Éthique relative aux médias et à l'information;
 - Capacités, droits et responsabilités des personnes à l'égard des médias et de l'information;
 - Normes internationales (Déclaration universelle des droits de l'homme), liberté d'information, garanties constitutionnelles concernant la liberté d'expression, limite nécessaire pour éviter la violation des droits des autres (comme les propos haineux, la diffamation et la protection de la vie privée)⁵⁹.
- **Description du programme :** Le programme de l'UNESCO est un document de perfectionnement professionnel conçu pour les enseignants de partout dans le monde. Fait intéressant, alors que d'autres programmes évitent le sujet du droit à la vie privée pour que les ressources offertes soient plus faciles à trouver, l'UNESCO aborde ce problème en s'appuyant sur les *ententes et droits internationaux*, afin de replacer l'éducation sur les connaissances numériques et la

⁵⁹ Wilson, C., A. Grizzle, R. Tuazon, K. Akyempong et C. K. Cheung (2011), *Media and information literacy curriculum for teachers*, publication de l'UNESCO, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001929/192971e.pdf>.

protection de la vie privée dans un cadre fondé sur les droits, tout en rejoignant le public international. Par conséquent, les modules sont en grande partie axés sur l'aspect politique de la protection de la vie privée, et même les leçons sur la commercialisation des renseignements personnels sont liés à ce thème. Le programme vise à faire connaître aux enseignants les habitudes des jeunes en ligne, et à leur donner les ressources nécessaires pour animer des activités portant sur ces enjeux, dans une optique critique et politique. Voici quelques exemples de questions de discussions et d'activités :

- Croyez-vous qu'il faudra sacrifier dans une certaine mesure le droit à la vie privée? Quelles sont les répercussions d'un tel sacrifice? Pourquoi croyez-vous qu'il n'est pas possible ni souhaitable de réglementer Internet comme c'est le cas pour la télévision et la radio? Que se passerait-il si Internet était contrôlé par un pays ou une région du monde⁶⁰?
- Choisissez un réseau social ou un logiciel que vous utilisez. Mettez à l'essai les paramètres de protection de la vie privée. Cherchez dans les « modalités » les termes « vie privée » et « sécurité ». Croyez-vous que les mesures de protection de la vie privée sont suffisantes pour vous permettre d'éviter certains des risques décrits dans la présente section? Quelles sont les conséquences découlant de l'utilisation du niveau maximal des paramètres de protection de la vie privée⁶¹?
- Prenez l'extrait de l'énoncé des droits et responsabilités de Facebook, à l'article 2.7 sur le partage du contenu et de l'information (ou de tout autre réseau social ou logiciel fourni avec votre ordinateur). En petits groupes, déterminez si l'extrait que vous avez choisi peut avoir des répercussions sur la vie privée d'une personne et, potentiellement, sur sa sécurité. Comment les utilisateurs peuvent-ils contrôler les renseignements personnels affichés en ligne? Faites une analyse et discutez entre vous pour déterminer qui détient les droits d'auteur de certains types de contenu (photos, vidéos, etc.) affichés sur les réseaux sociaux ou sur le Web⁶².
- **Évaluation du programme :** Le point fort du programme est son exhaustivité. Dans un seul manuel de formation, on traite à la fois des questions de sécurité et de discrétion et des mécanismes de recours. La protection de la vie privée sur le Web interactif n'est qu'un sous-thème de ce manuel, qui touche l'ensemble des plates-formes médiatiques, y compris les médias publics télévisuels, radiophoniques et imprimés. Le point faible du programme est que l'utilisateur doit tout de même faire quelques efforts pour situer le contenu dans son contexte local. Il s'agit d'un modèle qui décrit comment les enseignants et formateurs peuvent élaborer des modules de formation locaux pour leurs pairs (et non directement pour les élèves). Le programme établit des buts pour les enseignants et offre un aperçu du matériel requis pour donner la formation (comme des statistiques et des rapports sur les habitudes médiatiques des jeunes dans différents pays), mais ces renseignements doivent tout de même être intégrés par un enseignant/formateur local compétent qui pourra étoffer les modules. Le

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

programme de formation est conçu dans l'optique d'une réforme à long terme, plutôt que sous forme de leçons qui peuvent être offertes rapidement « telles quelles ». Dans le cas où des enseignants ne disposent pas de suffisamment de temps pour acquérir les connaissances nécessaires, ce type de ressource, aussi riche et pertinent soit-il, peut être sous-utilisé.

Grande-Bretagne

Principaux intervenants

- [OfCom](#)
 - [getsafe online](#)
- [BBC](#)
 - [Firstclick](#)
 - [Go ON](#)
 - [Smokescreen](#)
 - [webwise](#)
- Groupes de protection de l'enfance
 - [know IT all](#)
 - [think U know](#)
- [QCDA](#)
 - [programme national](#)

Contexte

OfCom⁶³ joue un rôle similaire à celui du CRTC au Canada : il s'agit de l'organisme national de réglementation des diffusions et des télécommunications. Toutefois, la grande différence est que le portefeuille d'OfCom comprend la réglementation d'Internet *et* la promotion des compétences médiatiques (y compris les médias numériques) pour l'ensemble de la population. Le bureau encourage les programmes d'éducation aux médias en coordonnant le travail des auteurs/fournisseurs de ces programmes, en établissant des partenariats avec eux (p. ex. getsafe online⁶⁴), et en agissant à titre de portail centralisé des ressources existantes de grande qualité. OfCom dirige la population du Royaume-Uni vers des ressources d'éducation aux médias, et parraine ces ressources pour ajouter à leur crédibilité. De plus, OfCom soutient les programmes d'éducation sur les médias en examinant régulièrement les habitudes et les compétences médiatiques au pays, afin d'étayer les initiatives continues.

La BBC est le radiodiffuseur national du Royaume-Uni, qui mène maintenant à bien des activités liées aux connaissances numériques. Les sites Web FirstClick⁶⁵, Go

⁶³ OfCom, site Web d'OfCom, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.ofcom.org.uk/about/>.

⁶⁴ Get Safe Online, site Web de Get Safe Online, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.getsafeonline.org>.

⁶⁵ BBC, site Web de la FirstClick Campaign, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à http://www.bbc.co.uk/connect/campaigns/first_click.shtml.

ON⁶⁶ et WebWise⁶⁷ présentent des modules de connaissance numérique en ligne faciles d'accès et attrayants, qui montrent aux nouveaux utilisateurs à utiliser un ordinateur et à aller sur Internet. Alors que bon nombre de programmes pour débutants se limitent à l'utilisation de Windows, le programme pour débutants du Royaume-Uni aborde la protection de la vie privée et la sécurité en ligne en tant que compétence de base requise par les utilisateurs. Les programmes aiguillent également les utilisateurs vers des organismes gouvernementaux qu'ils peuvent consulter en cas de problème en ligne, comme du contenu offensant/illégal ou une intrusion dans leur vie privée. Dans le cas du site Go ON⁶⁸ le module peut être fait de façon autodirigée, ou utilisé comme tutoriel assisté dans une bibliothèque. Les sites Go ON⁶⁹ et FirstClick⁷⁰ s'adressent aux bénévoles et les encouragent à recruter de nouveaux utilisateurs d'Internet, en utilisant le tutoriel comme point de départ⁷¹. Pour tous les modules, on a fait attention à la forme et au ton utilisés. La plupart sont interactifs, utilisent des vidéos avec des présentateurs humains ou des graphiques, et abordent le public d'une façon conviviale et accessible. Manifestement, l'intention est de créer un lien avec un public qui ne connaît pas nécessairement le sujet et peut également être intimidé. Les tutoriels sont clairement conçus pour enseigner et non pour servir de matériel de référence.

Le site Smokescreen⁷² est un module interactif plus spécialisé conçu à l'intention des adolescents. Il est présenté sous forme de téléroman se déroulant dans l'environnement d'un réseau social. Il semble conçu pour entrer en compétition directe avec d'autres formes de divertissement disponibles en ligne, et s'efforce donc d'être intéressant en soi, tout en éduquant les jeunes sur les enjeux importants liés à la protection de la vie privée et à la façon de se conduire en ligne. Cette ressource est, sur ce plan, semblable au tutoriel d'apprentissage en ligne MonUnivers, produit par le Réseau⁷³.

Les groupes de protection de l'enfance produisent eux aussi activement des ressources liées aux connaissances numériques au Royaume-Uni, et mettent l'accent sur la protection de la vie privée. Les sites Know IT all⁷⁴ et thinkuknow⁷⁵ sont conçus pour être intégrés au programme pédagogique national du Royaume-Uni et se concentrent sur la protection de la vie privée, principalement sur le plan de la sécurité des enfants et des adolescents. Ces ressources sont très semblables à celles disponibles au Canada.

⁶⁶ Becta et Department for Business Innovation and Skills, Go On — site Web du cours de base en ligne, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.go-on.co.uk/online-basics>.

⁶⁷ BBC, *WebWise: a beginner's guide to using the internet*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.bbc.co.uk/webwise/>.

⁶⁸ Becta et Department for Business Innovation and Skills, <http://www.go-on.co.uk/online-basics>.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ BBC, http://www.bbc.co.uk/connect/campaigns/first_click.shtml.

⁷¹ Becta et Department for Business Innovation and Skills, <http://www.go-on.co.uk/online-basics>.

⁷² Channel 4 (2009), site Web de Smokescreen, site consulté en 2011 à <http://www.smokescreengame.com/>.

⁷³ Réseau Éducation-Médias (2010b), *MonUnivers : Un tutoriel de littérature numérique destiné aux élèves du secondaire*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.media-awareness.ca/francais/catalogue/descriptions/monunivers.cfm>.

⁷⁴ ChildNet (2005), site Web du programme Know IT All, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.childnet-int.org/kia/>.

⁷⁵ Child Exploitation and Online Protection Centre (2009), site Web Think U Know, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <https://www.thinkuknow.co.uk/>.

Puisque le Royaume-Uni possède un programme pédagogique national, le pays est en mesure d'établir des attentes en matière de maîtrise des TIC partout au pays. Le programme de la QCDA met l'accent sur l'intégration des TIC dans toutes les matières, afin que l'approche demeure générale⁷⁶. Le plus récent ajout à ce programme date de 1999, et le programme fait actuellement l'objet d'une mise à jour. Toutefois, les principaux thèmes figurant dans les résultats attendus comprennent la responsabilité liée à la collecte de renseignements et l'adaptation au public auquel les renseignements sont destinés. Bien que les objectifs ne soient pas liés précisément à la manipulation des renseignements personnels, ces valeurs essentielles sont en harmonie avec la gestion des renseignements personnels en ligne. Selon le programme pédagogique, à l'âge de 11 ans, la plupart des élèves doivent pouvoir prêter attention au contexte lorsqu'ils communiquent des renseignements. Dans l'ensemble, le programme est axé sur l'utilisation des TIC pour améliorer la qualité des travaux scolaires, dès les premières années d'étude. Les responsables ne s'attendent pas à ce que les élèves de moins de 14 ans réfléchissent aux répercussions des TIC sur la société (y compris les considérations éthiques, comme la protection de la vie privée).

Comparaison

La plus grande différence entre les efforts déployés en Grande-Bretagne et au Canada, sur le plan des connaissances numériques, est l'enthousiasme dont font preuve les organismes britanniques dans leurs efforts pour permettre à toute la population d'avoir accès à une connexion à large bande. La plupart des programmes mentionnés ci-dessus font partie de la grande campagne « race 2012 » visant à faire en sorte que tous les Britanniques aient accès à une connexion à large bande. Un des thèmes récurrents de ces campagnes est d'atténuer les craintes des nouveaux utilisateurs, en leur enseignant à gérer leur vie privée en ligne. Même les tutoriels pour débutants abordent en profondeur ce sujet, pour mettre en confiance les nouveaux utilisateurs, comme les personnes âgées. En Grande-Bretagne, il existe un lien étroit entre la mise en place de l'infrastructure et le fait de *donner aux citoyens les moyens de l'utiliser*, ce qui semble naturel. Cette mission est clairement liée à l'objectif du gouvernement, soit d'offrir davantage de services en ligne à un plus grand nombre de citoyens. Comme des établissements publics importants comme OfCom et la BBC offrent des programmes d'acquisition de connaissances numériques, particulièrement aux débutants, ils sont très présents sur Internet, et utilisent cette présence pour promouvoir dès le départ les intérêts du public, comme la protection de la vie privée et les services gouvernementaux. Par exemple, le tutoriel du site Go ON couvre l'utilisation de la souris, ainsi que les lois qui régissent les renseignements personnels en ligne⁷⁷. Tout comme au Canada, l'environnement des ressources en matière de connaissances numériques en Grande-Bretagne aborde sans tarder les risques liés à la protection de la vie privée, mais s'étend rapidement aux sujets plus spécialisés, comme les droits et les responsabilités liés à la protection de la vie privée en ligne. Ni le CRTC ni

⁷⁶ Qualifications and Curriculum Development Agency (2011), site Web du programme pédagogique national du Royaume-Uni, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://curriculum.qcda.gov.uk/index.aspx>.

⁷⁷ Becta et Department for Business Innovation and Skills, <http://www.go-on.co.uk/online-basics>.

Industrie Canada ne remplissent clairement ce rôle d'intendance auprès des nouveaux citoyens du Net.

Au Canada, la situation ressemble à celle observée au Royaume-Uni : accès public à une connexion à large bande par le truchement des PAC⁷⁸, stagiaires et personnel des PAC travaillant comme formateurs⁷⁹, et groupe de personnes réfractaires à Internet, surtout des personnes âgées⁸⁰, mais les efforts pour regrouper ces « ingrédients » sont moins énergiques au Canada. Tandis que les initiatives visant l'acquisition de connaissances numériques et la mise en place de connexions à larges bandes sont distinctes au Canada, le Royaume-Uni les a rassemblées en créant un bureau national (OfCom) chargé de ces tâches. La voie choisie par le Royaume-Uni reflète l'une des recommandations d'un comité sénatorial canadien, qui était de nommer un ministre de la Politique numérique, qui prendrait en charge ces difficultés et garantirait leur intégration dans les programmes politiques⁸¹.

À bien des égards, l'environnement actuel du Royaume-Uni donne un aperçu de l'avenir potentiel de la stratégie canadienne en matière de connaissances numériques. Puisque le Royaume-Uni a mis en œuvre des programmes d'acquisition des connaissances numériques il y a plusieurs années, le gouvernement en est maintenant à évaluer leur réussite. Par exemple, un rapport britannique a mentionné que tous les citoyens britanniques devraient avoir des « droits numériques », qui touchent non seulement l'accès à Internet, mais également le droit à des compétences numériques de base, y compris sur le plan de la sécurité et de la protection de la vie privée⁸². Cette recommandation vise à contrer la tendance observée : les cours accrédités de TIC offerts dans le cadre du perfectionnement professionnel remplacent les cours de base moins officiels offerts au grand public. Même si le Royaume-Uni a consacré de nombreuses ressources aux connaissances numériques, cet exemple montre que la voie vers l'intégration complète est un marathon et non un sprint, qui nécessite un effort durable, même si on constate rapidement des progrès. Le Royaume-Uni élimine certains programmes de connaissances numériques et en renouvelle d'autres pour conserver une base de formations sur les connaissances numériques, auxquelles ont toujours accès tous les citoyens⁸³.

⁷⁸ Industrie Canada, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/03127.html>.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.* | Zamaria, C. et F. Fletcher (2007), *Le Canada en ligne! L'Internet, les médias et les technologies émergentes : utilisateurs, attitudes, tendances et comparaisons internationales* — rapport de la deuxième année, Rapport de Recherche Internet Canada, site consulté le 13 mai 2010 à <http://www.ciponline.ca/en/docs/2008/CIP07%20LE%20CANADA%20EN%20LIGNE-POINTS%20SAILLANTS-print%20version.pdf>.

⁸¹ Comité permanent des transports et des communications, <http://planpouruncanadanumerique.ca>.

⁸² Morris (2009), *Independent Review of ICT User Skills*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://www.bis.gov.uk/assets/biscore/corporate/migratedd/publications/i/ict-user-skills2.pdf>.

⁸³ Livingstone, Wang et Li. (2011), *Dossier: Media literacy and the UK's Communication Act 2003*, LSE Media Policy Project, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://blogs.lse.ac.uk/mediapolicyproject/2011/05/05/dossier-media-literacy-and-the-uks-communication-act-2003/>.

Pour ce qui est des jeunes, le Royaume-Uni a produit des ressources très semblables à celles offertes ailleurs dans le monde. Les jeunes Britanniques bénéficient de tutoriels en ligne et de ressources comparables à celles disponibles au Canada, enrichies d'illustrations et d'éléments interactifs. Les ressources portent sur les mêmes tendances populaires auprès des jeunes au Canada, comme les réseaux sociaux, les rumeurs, l'intimidation en ligne et les prédateurs. La principale différence tient au fait que les modules pour *adultes* offerts en Grande-Bretagne font eux aussi appel à la rétroaction et à la participation pour mobiliser le public. Dans l'ensemble, les ressources offertes en Grande-Bretagne sont plus peaufinées, ce qui les rend très attrayantes et crédibles. Le programme pédagogique national du Royaume-Uni met moins l'accent sur la citoyenneté numérique (y compris la manipulation des renseignements personnels) que sur les compétences en résolution de problèmes à l'aide des TIC. Le programme du Royaume-Uni a une plus grande portée que celui du Canada; chez nous, les attentes en matière de connaissances numériques varient considérablement d'une province à une autre.

Dans l'ensemble, la plus grande force du Royaume-Uni en matière d'éducation numérique est la création d'un bureau fédéral responsable, et les efforts visant à donner accès à Internet à toute la population. Cela permet d'éviter que les initiatives liées aux connaissances numériques se limitent aux compétences en milieu de travail et laisse une place importante aux compétences liées à la protection de la vie privée en ligne dans la vie de tous les jours.

États-Unis

Principaux intervenants

- [Digital Literacy Corps](#) (organisme sans but lucratif dirigé par des étudiants)
 - Programme d'acquisition de connaissances concernant Internet
 - [SeniorConnects](#)
 - [SafeConnects](#)
- [Commonsense media](#) (organismes nationaux d'éducation sans but lucratif)
 - [Programme pédagogique Commonsense](#)
- [Federal Communication Commission](#) (FCC)
 - [Rapport Connecting America](#)
- [Federal Trade Commission](#)
 - Tutoriel [You Are Here](#)
- [Projet GoodPlay](#) (Faculté d'éducation de Harvard)
 - [Our Space](#)

Contexte

Bien que la FCC ait produit un plan extrêmement détaillé de la façon dont elle souhaite permettre à tous les citoyens d'avoir accès à Internet (*Connecting America*), ce

plan n'est pas contraignant⁸⁴. En fait, les gouvernements fédéraux canadiens et américains en sont à la même étape de leur engagement envers l'adoption universelle des connexions à large bande et des connaissances numériques⁸⁵. De nombreux intervenants soutiennent l'idée de permettre à tous d'acquérir des connaissances numériques, mais très peu d'engagements concrets ont été pris à cet égard.

En l'absence de programmes ayant un mandat clair en matière de connaissances numériques, des modules éducatifs ont été produits par des organismes communautaires et sans but lucratif. Bien que le contenu soit accessible gratuitement en ligne, les activités de mise en œuvre demeurent à la discrétion des enseignants locaux et des membres de la collectivité.

Le Digital Literacy Corps⁸⁶ est un mouvement étudiant communautaire composé de quatre unités, dont une consacrée aux connaissances numériques chez les jeunes, et une autre visant les personnes âgées. L'organisme est établi en Indiana, mais a des bureaux partout au pays. L'organisme fournit à ses bénévoles diverses ressources pour les formateurs créées par des étudiants, comme des présentations et des vidéos, permettant aux ambassadeurs étudiants locaux de communiquer des connaissances numériques à leur collectivité. La protection de la vie privée est une composante importante de ces ressources, qui ont été conçues pour la collectivité, plutôt que l'environnement de travail. Toutefois, le programme est davantage axé sur la protection de la vie privée dans le contexte de la sécurité, plutôt que de l'importance de la protection de la vie privée en ligne, d'un point de vue civique.

Les projets Commonsense media⁸⁷ et GoodPlay⁸⁸ ont produit de nombreux plans de cours traitant des comportements responsables en ligne. Les modules Commonsense portant sur la protection de la vie privée visent les élèves de la sixième à la huitième année, tandis que le programme Our Space du projet GoodPlay vise les élèves du secondaire. Le contenu couvre les questions de sécurité liées à la divulgation d'information en ligne, comme dans le cadre d'échanges avec des étrangers, mais aborde également des enjeux *éthiques* complexes, comme la protection de la vie privée. En plus des leçons sur la gestion de l'empreinte numérique, les deux programmes comportent une leçon qui simule la recherche d'un candidat pour une émission de télé-réalité. Les élèves se mettent alors à la place d'une personne qui surveille les autres, et sont invités à réfléchir sur les responsabilités inhérentes à cette fonction.

Le programme du projet GoodPlay passe tout en douceur de la gestion des renseignements personnels en ligne à l'importance de la vie privée et de l'anonymat d'un

⁸⁴ Federal Communications Commission, à <http://www.broadband.gov/download-plan/>.

⁸⁵ *Ibid.* | Comité permanent des transports et des communications, <http://planpouruncanadanumerique.ca>.

⁸⁶ Digital Literacy Corps (2003, 2010), site Web de Digital Literacy Corps, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.digitalliteracycorps.org/index.html>.

⁸⁷ Common Sense Media, site Web éducatif de Common Sense Media, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.common sense media.org/educators>.

⁸⁸ The GoodPlay Project et Project New Media Literacies (2011), *Our Space: Being a Responsible Citizen of the Digital World casebook*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://newmedialiteracies.org/our-space-being-a-responsible.php>.

point de vue civique. Au niveau supérieur, les leçons sur l'importance de la protection de la vie privée sont liées aux documents juridiques qui constituent le fondement des États-Unis. Le projet présente également la portée et les différentes utilisations des renseignements personnels, à l'aide d'études de cas américaines récentes. Un extrait est présenté ci-dessous⁸⁹ :

L'anonymat dans différents scénarios

Anonymous	Banksy	Courrier des lecteurs	MySpace	Unabomber
				
<p>Un groupe en ligne, qui se nomme « Anonymus », a protesté contre la très controversée Église de Scientologie.</p>	<p>L'artiste graffiti connu sous le pseudonyme « Banksy » affiche son art sur des édifices partout dans le monde — bien souvent sur un thème social.</p>	<p>De nombreux journaux ont une page consacrée aux lettres des lecteurs leur permettant d'exprimer leur opinion anonymement — sans que celle-ci ne soit modifiée par des responsables du journal.</p>	<p>Lorsqu'ils créent un compte MySpace, les utilisateurs doivent choisir un nom d'utilisateur et déterminer les renseignements personnels qu'ils divulguent.</p>	<p>Theodore Kaczynski est un anarchiste anti-technologie qui a envoyé par courrier des bombes à divers cibles de 1978 à 1995.</p>

La Federal Trade Commission a produit un module attrayant axé sur les droits des consommateurs, qui comporte de grandes sections sur la protection de la vie privée des consommateurs, particulièrement dans le cadre du commerce en ligne⁹⁰. L'initiative You Are Here porte sur la protection des renseignements personnels du consommateur *et* l'échange de ces renseignements avec des entreprises. Plutôt que d'encourager les intervenants à cesser complètement de divulguer leurs renseignements, les divers jeux enseignent aux utilisateurs à mettre un prix sur leurs renseignements personnels, et à les échanger de façon judicieuse, pour obtenir ce qu'ils veulent, et seulement si l'offre est avantageuse pour eux. Les activités insistent beaucoup sur le fait qu'il faut prendre l'habitude de lire les modalités d'utilisation. Le tutoriel est non seulement conçu par la FTC, mais précise fréquemment le rôle de la FTC pendant le jeu. Il présente les mesures personnelles permettant de se protéger en tant que consommateur, mais enseigne

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ Federal Trade Commission, jeu You Are Here, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.ftc.gov/bcp/edu/microsites/youarehere/site.html> - /mall-entrance.

également aux joueurs comment exercer leur recours auprès des autorités externes, y compris lorsqu'ils sont victimes d'une intrusion dans leur vie privée.

Comparaison

Bien que les États-Unis ne se soient pas encore dotés d'une initiative concertée globale et nationale en matière de connaissances numériques⁹¹, ils ont été le théâtre d'impressionnants mouvements communautaires, même si ceux-ci ne sont pas répartis uniformément dans le pays. Incidemment, le rapport *Connecting America*⁹² recommandait la mise en place de mouvements de ce type, mais ceux-ci ne bénéficient pas encore d'un soutien fédéral concret. Comme tout organisme bénévole, le Digital Literacy Corps⁹³ ne pourra peut-être pas poursuivre ses activités s'il ne reçoit pas de soutien officiel à long terme. Au Canada, les PAC font face à un roulement du personnel bénévole, mais ce problème est atténué par le soutien continu du personnel permanent. D'un autre côté, le Digital Literacy Corps a l'avantage de fonctionner non seulement en tant qu'organisme, mais également en tant que « Web libre »; toute personne qui utilise les ressources du DLC, disponible gratuitement en ligne, pour éduquer les membres de sa collectivité remplit de fait l'objectif de l'organisme, même sans être un membre à part entière. Les PAC n'ont pas autant de ressources communes permettant de promouvoir ce type de continuité et de portée.

Les organismes d'éducation américains ont produit du matériel de grande qualité pouvant être présenté en classe⁹⁴. Ces ressources sont semblables à celles produites au Canada⁹⁵, c'est-à-dire qu'elles sont adaptées à une région et sont prêtes à être utilisées « telles quelles », sans grande préparation extérieure de la part des enseignants. Au cours des dernières années, les ressources éducatives américaines ont évolué. Au départ, l'accent était mis sur les risques pour les jeunes, et maintenant elles abordent sérieusement l'aspect politique de la protection de la vie privée. Comme au Canada, l'utilisation de ce matériel demeure à la discrétion des enseignants.

Le rapport *Connecting America* recommande également la création d'un portail en ligne sur les connaissances numériques, comportant des ressources d'auto-apprentissage⁹⁶. Bien qu'il n'y ait aucun exemple américain de cours interactifs complets pour débutants, comme les sites WebWise ou Go ON⁹⁷, le tutoriel You Are Here⁹⁸ de la FTC couvre bon nombre des enjeux liés à la protection de la vie privée en ligne, du point de vue du consommateur. Il convient de mentionner qu'en raison du ton utilisé, le tutoriel est accessible aux jeunes, mais est également très neutre. L'objectif du

⁹¹ Federal Communications Commission, <http://www.broadband.gov/download-plan/>.

⁹² *Ibid.*

⁹³ Digital Literacy Corps, <http://www.digitalliteracycorps.org/index.html>.

⁹⁴ Common Sense Media, <http://www.common Sense Media.org/educators>. | The GoodPlay Project et Project New Media Literacies, <http://newmedialiteracies.org/our-space-being-a-responsible.php>.

⁹⁵ Réseau Éducation-Médias, <http://www.media-awareness.ca/francais/>. | Steeves, <http://www.idtrail.org/InYourI/>.

⁹⁶ Federal Communications Commission, <http://www.broadband.gov/download-plan/>.

⁹⁷ BBC, <http://www.bbc.co.uk/webwise/>. | Becta et Department for Business Innovation and Skills, <http://www.go-on.co.uk/online-basics>.

⁹⁸ Federal Trade Commission, <http://www.ftc.gov/bcp/edu/microsites/youarehere/site.html> - /mall-entrance.

Le jeu est de démystifier les pratiques de marketing, supposant l'échange de renseignements personnels, pour faire naître la confiance des consommateurs, plutôt qu'une crainte irrationnelle des intrusions dans la vie privée. Fait plus important encore, le jeu mentionne habilement aux joueurs la FTC et son rôle, à plusieurs reprises, leur rappelant qu'ils ont accès à des mécanismes de recours, lorsqu'ils estiment que leur droit à la vie privée et leurs droits en tant que consommateurs ne sont pas respectés. Les sociétés canadiennes de marketing présument que les consommateurs seront plus à l'aise une fois qu'ils connaîtront mieux le fonctionnement des techniques de marketing comportemental. Le tutoriel You Are Here permet d'atteindre cet objectif. Bien que, au Canada, le Bureau de la publicité interactive se soit engagé à sensibiliser les consommateurs, il reste à voir s'il prendra le temps de créer des tutoriels riches et stimulants sur le sujet ou suivre l'exemple de l'ACM⁹⁹.

Les États-Unis n'ont pas garanti l'exécution d'un programme d'acquisition des connaissances numériques à toute la population, mais on trouve dans ce pays des universités, des fondations et des groupes sans but lucratif de renommée mondiale. Dans l'ensemble, le plus grand atout des États-Unis est la riche gamme de ressources éducatives disponibles, qui traite de façon approfondie des questions touchant la protection de la vie privée, et qui sont prêtes à être déployées partout au pays, dès que la volonté politique permettant leur déploiement se concrétisera.

Australie

Principaux intervenants

- [Procureur général de l'Australie](#)
 - [Protect Yourself Online](#) (manuel)
- [Australian Communication and Media Authority](#)
 - [Programme Cybersmart](#)
 - Jeu [Access](#)
 - Jeu [Cyberquoll](#)
 - Film [Hector's world](#)
 - Jeu [CyberNetrix](#)
 - Film [Tagged](#)
- [Department of Broadband, Communications and the Digital Economy](#) (DBCDE)
 - [Programme national de connexion à large bande](#)
 - Programme en ligne [Stay smart](#)
 - Jeu [Budd-E](#)
 - Jeux-questionnaires sur la fraude
 - Fiches de conseils

⁹⁹ Association canadienne du marketing, <http://www.the-cma.org/french>.

Contexte

L'Australie est souvent comparée au Canada sur le plan de la géographie. Une population répartie sur de grandes étendues, dans les deux pays, rend difficile la mise en place d'une infrastructure. Cependant, si le Canada a adopté des solutions du secteur privé pour offrir des connexions à large bande, le DBCDE de l'Australie, lui, s'est engagé à mettre en place un réseau national à large bande¹⁰⁰. Comme les États-Unis, l'Australie prévoit tirer de grands avantages de la mise en place d'une connexion à large bande universelle pour les entreprises, le milieu de l'éducation et les organismes de soins de santé. La principale différence, c'est que l'Australie s'est engagée à financer le projet et a établi des buts connexes qui devront être atteints en 2020, y compris d'améliorer l'utilisation des connexions à large bande dans ce pays, selon les mesures de l'OCDE¹⁰¹.

Dans le domaine de l'éducation, les documents stratégiques de l'Australie portent généralement sur le fait d'améliorer l'apprentissage à distance dans les écoles en milieu rural grâce aux TIC et de fournir du matériel à tous les élèves, plutôt que sur un programme pédagogique évolutif lié aux connaissances numériques. En bref, l'accent semble être mis sur l'utilisation des TIC pour soutenir le programme d'apprentissage existant, grâce à une intégration discrète des TIC¹⁰². Le DBCDE souhaite que tous les élèves utilisent quotidiennement les TIC, pour créer un monde et un marché numériques viables pour l'avenir.

De concert avec le DBCDE, l'organisme de réglementation des diffusions de l'Australie a fait la promotion des connaissances numériques, en produisant divers jeux interactifs. Les jeunes Australiens peuvent jouer dès l'âge de 6 ans (Hector's world) à un ensemble de jeux en ligne adaptés à leur âge sur les connaissances numériques, par l'entremise de l'ACMA¹⁰³. Ces jeux présentent les possibilités et les nouveaux risques auxquels les jeunes font face en ligne. La bibliothèque de jeux cybersmart de l'ACMA est impressionnante, puisqu'elle couvre tous les groupes d'âge scolaire et met à chaque fois l'accent sur la protection de la vie privée.

Les recherches menées par l'ACMA confirment que les enfants d'âge scolaire constituent le public cible de la plupart des initiatives liées aux connaissances numériques¹⁰⁴. Une partie du plan national en matière de connexion à large bande

¹⁰⁰ Department of Broadband Communications and the Digital Economy, http://www.dbcde.gov.au/digital_economy/what_is_the_digital_economy/australias_digital_economy_future_directions.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ Australian Communications and Media Authority (2009b), site Web Cyber(smart:), site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.cybersmart.gov.au/>.

¹⁰⁴ Australian Communications and Media Authority (2009a), Audit of Australian Digital Media Literacy Programs, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à http://www.acma.gov.au/webwr/assets/main/lib310665/audit_of_aust_digital_media_literacy_programs.doc.

comprend des subventions visant à créer des centres d'accès Internet communautaires¹⁰⁵, ainsi que des subventions spéciales pour des centres de formation pour les personnes âgées, mais la majorité des programmes liés aux connaissances numériques vise encore les jeunes¹⁰⁶. Les modules éducatifs destinés aux adultes en Australie portent sur la sécurité informatique, la sécurité des consommateurs, la protection de la vie privée des enfants et la façon d'éviter les fraudes en ligne. Le procureur général de l'Australie a rédigé un guide complet pour les adultes, qui aborde tous ces thèmes et reflète le contexte réglementaire australien¹⁰⁷. Le DBCDE a également créé des jeux-questionnaires interactifs grâce auxquels les adultes peuvent reconnaître les fraudes en ligne les plus courantes; il offre également des tutoriels interactifs destinés aux enfants et adolescents portant sur la protection de la vie privée¹⁰⁸, dont le contenu est souvent semblable à celui des jeux de l'ACMA.

Comparaison

À bien des égards, le programme gouvernemental d'acquisition de connaissances numériques¹⁰⁹, dont le but est de donner accès à un ordinateur à tous les élèves du secondaire est une version beaucoup plus ambitieuse du défunt programme canadien Rescol (un partenariat lancé par [Industrie Canada](#) en 1999 pour promouvoir l'utilisation efficace des TIC dans les bibliothèques et les écoles canadiennes). L'accent est mis davantage sur l'apport de matériel dans les écoles, et moins sur la prestation d'outils permettant aux enseignements d'innover à l'aide des TIC. Ce déséquilibre s'est avéré très problématique au Canada¹¹⁰, et il faudra voir comment les enseignants australiens s'adaptent à la situation.

Fait intéressant, le plan relatif aux centres d'accès de l'Australie est semblable au plan des PAC, au temps de Rescol. L'objectif des PAC était au départ d'inciter les Canadiens qui y prenaient part à mettre à niveau leur propre matériel informatique peu après, augmentant ainsi de façon progressive les abonnements et l'élargissement du réseau du secteur privé. En revanche, l'Australie fait des pas de géants vers l'accès Internet dans tous les foyers, en mettant en place un réseau à large bande appartenant au

¹⁰⁵ Department of Broadband Communications and the Digital Economy, http://www.dbcde.gov.au/digital_economy/what_is_the_digital_economy/australias_digital_economy_futur_e_directions.

¹⁰⁶ Australian Communications and Media Authority, http://www.acma.gov.au/webwr/assets/main/lib310665/audit_of_aust_digital_media_literacy_programs.doc.

¹⁰⁷ Procureur général de l'Australie (2010), *Protect yourself online | Stay smart online*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à http://www.staysmartonline.gov.au/news/news_articles/regular/protect_yourself_online.

¹⁰⁸ Department of Broadband, Communications and the Digital Economy (2011), jeu Budd-E, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <https://budd-e.staysmartonline.gov.au/>.

¹⁰⁹ Department of Broadband Communications and the Digital Economy, http://www.dbcde.gov.au/digital_economy/what_is_the_digital_economy/australias_digital_economy_futur_e_directions.

¹¹⁰ Plante et Beattie (4 juin 2004), *Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004*, site consulté le 17 nov. 2008 à <http://publications.gc.ca/collections/Collection/Statcan/81-595-MIF/81-595-MIF2004017.pdf>.

gouvernement. L'Australie dépense également des fonds supplémentaires pour mettre en place des centres d'information communautaires, pour améliorer encore davantage le niveau d'accès, comme c'est le cas dans les établissements offrant le PAC. Les principaux avantages de ces centres sont l'éducation et les connaissances numériques qu'ils dispensent. Il ne s'agit pas d'une mesure provisoire, mais d'une initiative complémentaire importante visant à améliorer le niveau d'accès à Internet à la maison.

Les programmes d'acquisition de compétences numériques offerts aux adultes en Australie semblent être touchés par les mêmes problèmes que ceux du Canada. À l'exception des jeux-questionnaires sur la fraude produits pour le DBCDE, les ressources australiennes à l'intention des adultes sont davantage informatives qu'éducatives. Puisque l'ACMA aborde de nombreux aspects de la protection de la vie privée des enfants en ligne, les modules Budd-E du DBCDE semblent redondants. Il aurait mieux valu offrir moins de ressources pour enfants (qui en ont déjà beaucoup) et des tutoriels stimulants visant les adultes et les personnes âgées, qui, en comparaison, sont plus rares.

Dans l'ensemble, le point fort de l'environnement australien en matière de connaissances numériques est l'attention portée aux jeunes utilisateurs du Web, et l'accent mis sur les préoccupations quotidiennes liées à la protection de la vie privée. En se concentrant sur les jeunes enfants, l'Australie permet d'éviter de traiter les enfants seulement comme la cible des pires risques possibles (comme le leurre d'enfants), et leur donne plutôt les outils leur permettant de faire face à plusieurs problèmes courants liés à la protection de la vie privée en ligne.

Brésil

Principaux intervenants

- Gouvernement fédéral
 - [Plan national en matière de connexion à large bande](#)
- Telecentros
 - [Center for Digital Inclusion \(réseaux locaux\)](#)
- [Safernet.br](#)

Contexte

Le Brésil a un profil distinct des pays anglophones présentés ci-dessus. Sur la scène internationale, le Brésil est la neuvième économie en importance (et est clairement le chef de file des pays de l'Amérique du Sud). Il compte près de 76 millions d'internautes et occupe le quatrième rang dans le monde pour ce qui est du nombre d'utilisateurs d'Internet¹¹¹. À cet égard, il se trouve au même rang économique que de nombreux pays du Nord. Toutefois, ces statistiques nationales cachent une grande

¹¹¹ Central Intelligence Agency (2011), *The World Factbook (Brazil)*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/br.html>.

inégalité à l'intérieur des frontières du pays. Pour ce qui est de l'inégalité de la distribution des revenus, le Brésil se classe au douzième rang dans le monde¹¹². De plus, une tendance nette se dégage des caractéristiques démographiques de la population : un tiers des Brésiliens ont moins de 18 ans, et 38 % vivent sous le seuil de la pauvreté¹¹³. Les homicides représentent 45 % des décès des Brésiliens âgés de 12 à 18 ans, et l'exploitation sexuelle des enfants est une entreprise prospère¹¹⁴.

Parmi les utilisateurs d'Internet, l'accès à la maison n'a que récemment dépassé le niveau d'accès commun des réseaux locaux payants, en 2009¹¹⁵. L'accès à la maison demeure limité aux segments plus riches de la population, tandis que les pauvres continuent d'utiliser une combinaison de points d'accès payants et communautaires partagés. Les efforts brésiliens de promotion des connaissances numériques et de la protection de la vie privée en ligne reflètent ces conditions difficiles.

Le plan national de connexion à large bande du Brésil (Um Plano Nacional para Banda Larga o Brasil em Alta Velocidade) est axé sur l'amélioration de l'infrastructure et la réduction du coût des connexions à large bande partout au pays. Le plan a ressuscité la compagnie de téléphone de l'État (Telebras), pour gérer le réseau national des connexions à large bande fixes et mobiles, qui doivent être divisés en parties et vendues en gros aux fournisseurs d'accès Internet locaux. Les objectifs énoncés dans ce programme sont de réduire le fossé numérique, d'élargir la portée du gouvernement en ligne et de favoriser la croissance économique. Le plan national relatif aux connexions à large bande ne prévoit pas de mesure de sensibilisation sur les connaissances numériques ou sur la protection de la vie privée¹¹⁶.

Les programmes d'acquisition de compétences numériques sont offerts localement par toute une gamme d'organismes communautaires. Les « telecentros » ont des partenaires diversifiés et sont parrainés par tous les ordres de gouvernement, le secteur privé et des organismes sans but lucratif¹¹⁷, mais ont tous, à la base, une organisation semblable. Ils offrent notamment un accès gratuit à des ordinateurs branchés à Internet et *montrent aux gens comment les utiliser*. Ce sont également des organismes de mobilisation de la collectivité, qui encouragent l'utilisation des TIC pour corriger certains problèmes communautaires. En 2005, le Brésil comptait 7 986 « telecentros », offerts par 95 organismes connus¹¹⁸.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ UNICEF, Information par pays (Brésil), site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://www.unicef.org/french/infobycountry/brazil.html>.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ Spotlight on Brazil (2011), *Digital Inclusion in Brazil: the CDI, Telecenters & LAN houses*, page Web du site de Spotlight on Brazil, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.spotlightonbrazil.com/2011/09/14/digital-inclusion-in-brazil-the-cdi/>.

¹¹⁶ Centro de Estudos sobre as Tecnologias da Informação e da Comunicação (2010), TIC DOMICÍLIOS e USUÁRIOS 2010 — ÁREA URBANA, site consulté le 2 oct. 2011 à <http://www.cetic.br/usuarios/tic/2010/rel-int-04.htm>.

¹¹⁷ Spotlight on Brazil, <http://www.spotlightonbrazil.com/2011/09/14/digital-inclusion-in-brazil-the-cdi/>.

¹¹⁸ *Ibid.*

Le Center for Digital Inclusion (CDI)¹¹⁹ est un réseau sans but lucratif de « telecentros » dont l'objectif est de créer des centres autonomes. Le programme offre un accès gratuit à du matériel de TIC et à une connexion; il génère un revenu en offrant des formations permettant d'acquérir des compétences en matière de TIC et en répondant aux besoins des entreprises locales. L'objectif de ces centres est d'accroître la participation et la mobilisation de la collectivité grâce aux TIC, mais l'objectif principal demeure d'améliorer les conditions matérielles des utilisateurs. Le CDI semble être un point d'accès, mais la mission du réseau est divisée en plusieurs aspects, compte tenu des nombreux problèmes urgents auxquels font face les jeunes Brésiliens pauvres. Par exemple, le CDI évite aux jeunes d'utiliser des réseaux locaux payants, qui, bien que populaires auprès des jeunes, sont également des lieux de débauche qui ne sont pas nécessairement appropriés pour eux (un réseau local payant est semblable à un café Internet, et répond aux besoins des joueurs et des gens qui utilisent Internet de façon récréative).

Safernet.br¹²⁰ est un organisme national sans but lucratif qui offre des programmes d'acquisition de connaissances numériques. Les modules sont présentés sous forme de conférences adaptées aux dirigeants communautaires et de présentations en ligne à l'intention des jeunes. Toutefois, l'accent est surtout mis sur la prévention de la criminalité en ligne. Cette position est semblable à celle d'autres initiatives de sensibilisation éducatives déployées au Brésil, que l'organisme recueille et héberge sur un portail central. Parmi ces initiatives de prévention de la criminalité, l'organisme offre des ateliers qui abordent les compétences en matière de protection de la vie privée, comme le fait de dissimuler son identité, mais ces conseils sont généralement liés à la menace de dommages potentiels, plutôt qu'aux atteintes plus bénignes à la vie privée. Safernet et le CDI ont établi un partenariat avec un important fournisseur de services Internet du Brésil, GVT, pour produire une campagne bien reconnaissable axée sur les connaissances numériques. Le site Web connexe offre trois versions : pour les enfants, pour les parents et pour les enseignants et présente toute une gamme de pièges en ligne, en mettant l'accent sur la protection de la vie privée. Le matériel est mis en valeur par des dessins amusants, et présente plusieurs courtes bandes dessinées illustrant des problèmes courants en ligne. Bien que les bandes dessinées ne soient pas interactives, le médium utilisé fait en sorte que ces ressources sont accessibles pour les jeunes internautes.

Comparaison

Les grandes lignes des interventions en matière de connaissances numériques se ressemblent au Brésil et au Canada. Les interventions sont axées sur la sécurité des enfants, l'évitement de la fraude et l'acquisition, par les futurs travailleurs, de compétences utiles sur le marché. Ce qui distingue ces interventions qui, de l'extérieur, sont semblables est le sentiment d'urgence découlant des conditions matérielles des populations pauvres du Brésil. Les interventions en matière de connaissances numériques

¹¹⁹ Center for Digital Inclusion, site Web du Center for Digital Inclusion (page d'accueil en anglais), site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://cdiglobal.org/>.

¹²⁰ Safernet Brasil (2008), page Quem Somos du site Web de Safernet Brasil, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.safernet.org.br/site/institucional>.

offertes au Brésil sont souvent liées au profond fossé économique de ce pays. La menace que représentent les activités de leurre d'enfants est encore plus grave au Brésil, en raison de la traite bien réelle d'enfants destinés à la prostitution¹²¹. Les utilisateurs des « telecentros » communautaires sont encouragés par les organismes responsables à tirer profit de ces ressources pour s'attaquer aux problèmes de la collectivité et à devenir eux-mêmes des professionnels des TIC, grâce aux nouvelles compétences acquises. Même les réseaux locaux payants deviennent des lieux de mobilisation communautaires, dans les secteurs où il n'y a pas de « telecentro » public.

Même si les « telecentros » ont au départ été conçus pour garantir l'accès équitable aux TIC pour les riches et les pauvres, ils sont devenus des centres communautaires et des établissements de formation officielle permettant d'acquérir des connaissances numériques. Alors que les PAC du Canada ont connu un déclin rapide en raison de l'augmentation du taux croissant d'accès à la maison à une connexion à large bande, les centres d'accès public brésiliens continuent de prospérer, malgré l'augmentation du taux d'accès à la maison. Même si, selon les sondages internationaux, l'accès à la maison soit la meilleure façon d'accéder à Internet¹²², le modèle d'accès communautaire du Brésil offre d'autres avantages, qui n'ont pas été pris en compte au Canada. L'accès à une aide informelle offerte par les pairs et à l'aide officielle offerte par le personnel des centres, dans le cadre de la navigation en ligne, est un avantage important du modèle des « telecentros », même si l'accès à Internet à la maison n'est plus difficile à obtenir.

Ce qui ressort dans le modèle du Brésil, c'est la création d'une communauté électronique unie, ancrée dans une communauté physique publique (telecentros). Par comparaison, le modèle de diffusion d'Internet du Canada est rapidement passé de l'accès partagé à l'utilisation à la maison. Il reste à déterminer si le modèle des « telecentros », qui a rapidement fait sa place dans les collectivités brésiliennes, tiendra le coup une fois que l'accès à la maison sera plus courant. Deuxièmement, la conscience sociale de GVT est unique et n'est pas observable dans aucune autre initiative mise en place par des entreprises responsables des connaissances numériques examinées dans le cadre du présent rapport. Les entreprises canadiennes ont parrainé l'élaboration de certains documents sur les connaissances numériques, comme Bell Canada et le site [WebAverti](http://www.webaware.ca)¹²³, mais aucune entreprise canadienne n'a amalgamé son identité organisationnelle de cette façon à une campagne sur les connaissances numériques, ni n'a hébergé une partie de la campagne sur son propre site. L'intégration aussi grande d'une campagne sur les connaissances numériques à un point de contact évident, le fournisseur des services Internet, peut être une façon efficace de toucher davantage de citoyens du Net et les sensibiliser à la protection de la vie privée, à un moment « idéal », en temps opportun.

¹²¹ UNICEF, <http://www.unicef.org/french/infobycountry/brazil.html>.

¹²² Zamaria, C. et F. Fletcher, <http://ciponline.ca/en/publications.htm>.

¹²³ Réseau Éducation-Médias (2010c), WebAverti, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.bewebaware.ca/french/default.html>.

Tendances observables dans les divers pays

Parmi tous les pays mentionnés dans le présent document, il est possible de dégager quelques tendances. Par exemple, les jeunes sont une cible importante des interventions liées aux connaissances numériques, y compris les compétences liées à la protection de la vie privée. Cela peut être dû en partie à un préjugé générationnel, selon lequel les jeunes sont les héritiers d'un avenir numérique dont les adultes sont en quelque sorte exemptés. Toutefois, les interventions actuelles liées aux connaissances numériques n'anticipent pas les risques futurs, mais font plutôt des pieds et des mains pour demeurer à jour. Les adultes ne sont pas à l'abri des problèmes liés à la protection de la vie privée, mais ne sont jamais prioritaires lorsqu'il est question d'acquisition de compétences numériques. Ce problème est moins criant lorsqu'il est question des compétences liées au marché du travail, mais l'acquisition de compétences utiles dans la vie quotidienne, comme les compétences liées à la protection de la vie privée, n'a généralement pas pour cible les adultes, sauf s'il est strictement question de sécurité. Mis à part des groupes très larges, comme les jeunes, les adultes et les personnes âgées, très peu d'initiatives s'intéressent aux autres facteurs d'identité (comme le statut d'immigrant ou le sexe) dans le cadre des programmes sur les connaissances numériques, même si ces facteurs peuvent avoir une influence.

Malgré la possibilité d'offrir exclusivement des programmes d'acquisition de compétences numériques en ligne, tous les pays présentés ici accordent une grande importance à la formation en personne, particulièrement dans le cas des personnes âgées. Ce mode d'intervention permet de s'adapter aux buts de chaque utilisateur face à l'utilisation de nouvelles technologies, et peut également calmer les angoisses des débutants qui sont réellement intimidés par les TIC. Quel que soit le degré de perfectionnement de la technologie ou de la simplicité des réseaux, il semble qu'il soit toujours utile d'avoir des formateurs en chair et en os, du moins durant les premières étapes de l'apprentissage.

Il semble que la décision de viser ou non l'utilisation d'Internet par l'ensemble de la population change la nature des initiatives liées à l'acquisition de connaissances numériques. En effet, les pays qui souhaitent amener l'ensemble de leur population à utiliser Internet prévoient l'ajout d'avantages, comme d'offrir certains services en ligne, comme les dossiers médicaux ou le fait de pouvoir voter de cette façon. Les pays qui veulent que la totalité de la population sache utiliser Internet semblent afficher un plus grand engagement envers l'acquisition de compétences numériques utiles dans la vie quotidienne, comme la gestion de la vie privée, tandis que, dans les pays qui continuent de considérer l'accès à large bande comme un choix personnel, la pertinence des connaissances numériques est souvent limitée, et se résume dans bien des cas aux compétences utiles en milieu de travail.

Recommandations

Après avoir passé en revue des programmes et des initiatives pour rédiger le présent document, nous formulons les recommandations suivantes :

1. Établir l'ensemble des compétences liées à la protection de la vie privée dont ont besoin tous les Canadiens pour gérer leurs renseignements personnels en ligne

En ce moment, les nombreux tutoriels et conseils sur la protection de la vie privée sont éparpillés sur le Web ou disponibles dans le cadre d'autres interventions. Chacune de ces initiatives représente une pièce d'un grand casse-tête, qui n'a pas encore de forme définitive. Il serait avantageux pour les créateurs de modules d'éducation sur la protection de la vie privée d'utiliser un ensemble de compétences liées à la protection de la vie privée faisant autorité pour étayer leurs efforts. Il faudrait qu'il existe une approche plus concertée pour améliorer les connaissances sur la protection de la vie privée en ligne.

Naturellement, les divers intervenants ont un rôle à jouer dans l'acquisition des compétences liées à la protection de la vie privée, mais le CPVP est bien placé pour entreprendre des travaux à cet égard, dans le cadre de sa stratégie visant à élargir la notion de citoyenneté numérique; cette stratégie fait partie des recommandations figurant dans les [observations](#) présentées par le CPVP dans le cadre de la consultation sur la Stratégie sur l'économie numérique du Canada en 2010.

2. Promouvoir les compétences liées à la protection de la vie privée en tant que droit que possèdent tous les Canadiens

Relativement à la recommandation ci-dessus, le Réseau croit que les compétences liées à la protection de la vie privée devraient être présentées comme un *droit* dont doivent bénéficier les Canadiens.

Cette recommandation est fondée sur des conclusions concernant la situation observée au Royaume-Uni, pays qui a déployé davantage d'efforts durables et ciblés pour améliorer le niveau général de connaissances numériques et les ressources en matière de TIC offertes à toute la population. Malgré la réussite du Royaume-Uni en matière de promotion des connaissances numériques, au fil du temps, les cours officiels accrédités ont pris la place des cours moins longs et plus informels. En général, les cours officiels permettent d'améliorer les compétences numériques utiles en milieu de travail, tandis que les cours moins officiels portent sur les compétences numériques utiles dans la vie quotidienne (comme la protection de la vie privée en ligne). Pour contrer cette tendance, un observateur du Royaume-Uni a proposé que les compétences pour la vie quotidienne (comme la protection de la vie privée en ligne) soient considérées comme un « droit numérique » pour tous les adultes britanniques, afin que la formation relative à

ces compétences demeure disponible et s'ajoute à celle portant sur des compétences numériques davantage utilisables sur le marché du travail¹²⁴.

3. Intégrer les questions de protection des données et de démocratie aux modules éducatifs

Comparativement à la menace de fraude en ligne ou de marketing intrusif, l'érosion de la démocratie est une conséquence connexe distante et abstraite des nouvelles pratiques de protection de la vie privée en ligne. Toutefois, des événements importants survenus récemment témoignent de la grande importance de la protection de la vie privée pour la santé de la démocratie¹²⁵. Les enjeux entourant la protection des données et la prévention de la cybercriminalité font l'objet d'un grand nombre de courts documents techniques disponibles gratuitement en ligne. Toutefois, pour vraiment outiller les Canadiens afin qu'ils puissent gérer leurs renseignements personnels en ligne, il faut également traiter des menaces plus abstraites pour la vie privée.

Le CPVP pourrait élaborer des modules sur la protection de la vie privée qui adoptent une approche globale et intègre les menaces bien connues (comme la cybercriminalité) et des menaces plus abstraites (comme l'importance de l'anonymat pour la liberté d'expression) pour faire mieux connaître ces dernières.

De même, il serait avantageux d'intégrer des renseignements sur le CPVP et d'autres organismes gouvernementaux responsables de la protection de la vie privée, pour rappeler aux utilisateurs qu'ils ont accès à des mécanismes de recours auprès d'organismes externes, lorsque les mesures personnelles sont inadéquates. Le module Go ON du Royaume-Uni est un très bon exemple de l'intégration en un seul module d'un ensemble de risques et de droits liés à la protection de la vie privée¹²⁶.

Ensemble, les recommandations 1 à 3 visent à corriger le fait que, actuellement, les modules éducatifs mettent surtout l'accent sur les risques pour la vie privée liés à la sécurité. Il faudrait que les Canadiens puissent avoir accès à du contenu portant sur le droit à la vie privée, les mécanismes de recours et l'importance de la vie privée sur le plan civique.

4. S'intéresser davantage aux adultes

Les jeunes bénéficient de toute une gamme d'interventions adaptées à leurs besoins en matière de protection de la vie privée en ligne. Les adultes, au

¹²⁴ Morris, <http://www.bis.gov.uk/assets/biscore/corporate/migratedd/publications/i/ict-user-skills2.pdf>.

¹²⁵ OpenMedia.ca (2011), *70,000+ strong petition sways government plan*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://openmedia.ca/news/70000-strong-petition-sways-government-plan>.| Stoddart (2011), Lettre au ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, site consulté le 26 oct. 2011 à http://www.priv.gc.ca/media/nr-c/2011/let_111027_f.cfm#contenttop.

¹²⁶ Becta et Department for Business Innovation and Skills, <http://www.go-on.co.uk/online-basics>.

contraire, sont plus souvent visés par des interventions s'adressant à eux en tant que *parents* supervisant la protection de la vie privée de leur enfant. Dans d'autres cas, on s'adresse à eux en tant que consommateurs en ligne ayant des renseignements bancaires vulnérables. L'éventail d'enjeux jugés pertinents pour les adultes est étonnamment beaucoup moins vaste que dans le cas des jeunes. Cette situation est problématique puisque, bien que les jeunes aient été les principaux utilisateurs de nombreuses activités en ligne, les adultes et les personnes âgées commencent à suivre la tendance et font face eux aussi aux pièges relatifs à la protection de la vie privée qui étaient auparavant considérés comme des problèmes des jeunes en ligne¹²⁷. Bon nombre d'interventions ciblant les jeunes devraient être reproduites et adaptées à l'intention des adultes.

De plus, les adultes occupent une position de pouvoir en tant que responsables de la surveillance, un enjeu qui n'est pas abordé dans les interventions sur la protection de la vie privée. La majorité des interventions sont présentées du point de vue de la protection, c'est-à-dire comment éviter les intrusions des autres. Les adultes sont quant à eux souvent en butte à des problèmes liés à la protection de la vie privée du fait de la position de pouvoir en matière de surveillance que leur confère leur rôle de parent, de membre du comité d'admission collégial ou d'agent de police. Les interventions ciblant les adultes devraient tenir compte des comportements responsables et du respect de la vie privée des autres personnes sur lesquelles ils exercent une autorité. À mesure que les empreintes numériques des Canadiens prennent de l'ampleur, il ne faut plus limiter la mise en contexte de ce type de renseignements aux gestionnaires responsables de l'embauche et aux responsables de la protection de la vie privée en entreprise, et l'étendre également à tout adulte en position de pouvoir.

Si les ressources adaptées aux adultes sont peu nombreuses, celles à l'intention des personnes âgées le sont encore moins. Lorsqu'il est question de l'acquisition de compétences numériques et de compétences liées à la protection de la vie privée chez les personnes âgées, les ressources se limitent à la prévention de la fraude. Tandis que le Royaume-Uni a agi de façon proactive pour produire du matériel de formation accessible aux personnes âgées¹²⁸ et a déployé des efforts pour que toute la population ait accès à une connexion à large bande, un rapport récent d'Industrie Canada a conclu tout simplement qu'un groupe de Canadiens, y compris bon nombre de personnes âgées, n'utiliseraient jamais Internet¹²⁹. Il est possible de corriger cette situation soit en rédigeant du matériel conçu exclusivement à l'intention des personnes âgées, ou en faisant la promotion des ressources existantes auprès de cette clientèle. L'approche du Royaume-Uni, qui utilise une plate-forme multiple faisant appel à un diffuseur national permettant

¹²⁷ Zamaria, C. et F. Fletcher, <http://ciponline.ca/en/publications.htm>.

¹²⁸ BBC, http://www.bbc.co.uk/connect/campaigns/first_click.shtml | BBC, <http://www.bbc.co.uk/webwise/>. | Becta et Department for Business Innovation and Skills, <http://www.go-on.co.uk/online-basics>.

¹²⁹ Industrie Canada, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/03127.html>.

d'amener tous les publics à utiliser Internet¹³⁰, peut être un bon modèle pour le Canada.

5. Soutenir les élèves

Même si, en théorie, les élèves ont accès à de nombreuses ressources éducatives sur la protection de la vie privée, y compris à une abondance de contenu interactif, il n'existe aucune directive nationale visant à enseigner aux élèves à gérer leur vie privée en ligne — bien que les jeunes ont pourtant mentionné qu'il s'agit d'un sujet qui les intéresse¹³¹. Cette situation reflète le manque d'initiatives pancanadiennes d'éducation numérique¹³².

Bien que les organismes fédéraux aient affirmé soutenir une meilleure formation permettant d'acquérir des compétences numériques dans les écoles, ce soutien vise le perfectionnement des *travailleurs* spécialisés en TIC dont a besoin l'industrie, plutôt que l'amélioration générale des compétences de tous les élèves canadiens¹³³. L'accent est donc mis sur les compétences *utiles sur le marché* pour un *sous-ensemble* de Canadiens. Le CPVP peut souhaiter amener un équilibre dans le contexte de ce discours sur l'avantage numérique du Canada, en déployant des efforts constants pour soutenir l'éducation numérique continue de tous les élèves *de niveau élémentaire et secondaire*, particulièrement en ce qui a trait aux compétences utiles dans la vie quotidienne, comme la gestion de la vie privée. Il serait possible d'aider les écoles à rendre des comptes aux intervenants en favorisant une intégration officielle des connaissances numériques et des principes de gestion de la vie privée au programme pédagogique.

6. Élaborer des ressources sur la protection de la vie privée adaptées à de nombreux contextes

De nombreux organismes offrant des formations sur les compétences relatives à la protection de la vie privée en ligne, comme les établissements offrant le PAC ont la lourde responsabilité d'élaborer des modules adaptés sur les connaissances numériques et la protection de la vie privée, et aussi de les enseigner. Le CPVP pourrait élaborer davantage de modules sur la protection de la vie privée et les offrir en tant qu'activités en ligne complètement autonomes, utilisables à la maison, ou, au contraire, sous forme d'activités dirigées, dans les établissements offrant le PAC. Des ressources prêtes à l'utilisation permettraient aux instructeurs

¹³⁰ BBC, http://www.bbc.co.uk/connect/campaigns/first_click.shtml | BBC, <http://www.bbc.co.uk/webwise/> | Becta et Department for Business Innovation and Skills, <http://www.go-on.co.uk/online-basics>.

¹³¹ Réseau Éducation-Médias (2005), Phase II de l'enquête auprès des étudiants, *Jeunes Canadiens dans un monde branché*, site consulté le 5 mars 2008 à <http://www.media-awareness.ca>.

¹³² Réseau Éducation-Médias, http://www.media-awareness.ca/francais/organisation/galerie_de_presse/memoire_litteratie_numerique_pdf/memoirelitteratie_numerique.pdf | Comité permanent des transports et des communications, <http://planpouruncanadanumerique.ca>.

¹³³ Industrie Canada, <http://www.cipo.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/05542.html>.

de consacrer davantage de temps à leurs clients. La récente [trousse de présentation pour les jeunes](#) du CPVP en est un bon exemple.

Les ressources ultérieures devraient également tenir compte des recommandations du présent rapport. Elles devraient couvrir toutes les questions liées à la protection de la vie privée en ligne — de la façon d'éviter les pourriels à la protection de la liberté d'expression — de façon intégrée. Elles devraient présenter le CPVP et ses homologues provinciaux en tant que ressource permettant de protéger la vie privée des utilisateurs, au-delà des mesures individuelles. Elles devraient traiter des moyens que chacun doit prendre pour protéger sa vie privée ainsi que des responsabilités inhérentes à l'exposition aux renseignements personnels des autres. Le CPVP pourrait établir des partenariats avec d'autres organismes pour faire de ce module un tutoriel complet destiné aux débutants, allant au-delà des principes de protection de la vie privée en ligne, comme c'est le cas pour le module Go ON du Royaume-Uni¹³⁴.

7. Soutenir les établissements offrant le PAC en tant que responsables de la sensibilisation à la protection de la vie privée

Les PAC sont uniques puisqu'ils offrent des programmes locaux d'acquisition de connaissances numériques et bénéficient d'un soutien financier fédéral d'Industrie Canada. Actuellement, l'avenir des PAC est incertain en raison de la réussite des efforts déployés sur le marché pour offrir un accès à large bande dans les foyers. Bien que cette initiative mine la nécessité d'offrir des points *d'accès* publics, les établissements offrant les PAC servent toujours leurs collectivités, sur le plan de l'éducation. De plus, ils permettent de joindre des groupes marginalisés comme les personnes âgées, les chômeurs, les nouveaux immigrants et les Canadiens des régions rurales¹³⁵. Prenons par exemple le manuel des PAC publié par IC, qui n'a pas été mis à jour depuis dix ans; il pourrait s'agir d'une bonne initiative permettant d'établir un programme d'acquisition de connaissances numériques axées entre autres sur la protection de la vie privée¹³⁶.

8. Promouvoir et soutenir les ressources existantes de qualité

Il existe déjà quelques modules éducatifs sur la protection de la vie privée qui se démarquent et qui sont offerts gratuitement en ligne. Toutefois, comme pour tout le contenu offert sur le Web, ils risquent de devenir désuets ou de n'être plus hébergés en ligne. Plutôt que de créer des ressources entièrement nouvelles, le CPVP pourrait envisager de faire la promotion de ces outils en plus de ses propres

¹³⁴ Becta et Department for Business Innovation and Skills, <http://www.go-on.co.uk/online-basics>.

¹³⁵ Grant (19 janvier 2010), « The new library: 'not just about books anymore' », *The Globe and Mail*, site consulté le 10 mai 2010 à <http://www.theglobeandmail.com/news/national/toronto/the-new-library-not-just-about-books-anymore/article1436999/>. | Industrie Canada, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/03127.html>.

¹³⁶ Industrie Canada (2000), *Guide pour CyberCamp (C2-428/2000-5F)*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://youthontario.net/cybercamp.doc>.

outils. Mentionnons, par exemple, digitaltattoo.ca, weekendpictures.ca, et [Œil pour œil!](#)

9. Concentrer les efforts liés aux connaissances numériques à l'échelle nationale

Dans le cas du Royaume-Uni, il a été montré que le fait de nommer un seul organisme responsable des connaissances numériques permet de coordonner et de cibler les efforts distincts et d'obtenir de meilleurs résultats que dans le cas d'une approche divisée en plusieurs initiatives.

Le Réseau soutient la recommandation du Comité sénatorial concernant la création d'un ministre de la Politique numérique.

Bibliographie

- Association canadienne des télécommunications sans fil (2010), ÉDUCATIONtextuelle.ca, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.texted.ca/app/fr/>.
- Association canadienne du marketing, site Web de l'Association canadienne du marketing, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.the-cma.org/french/>.
- Australian Communications and Media Authority (2009a), *Audit of Australian Digital Media Literacy Programs*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à http://www.acma.gov.au/webwr/assets/main/lib310665/audit_of_aust_digital_media_literacy_programs.doc.
- Australian Communications and Media Authority (2009b), site Web Cyber(smart:), site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.cybersmart.gov.au/>.
- BBC, site Web de la FirstClick Campaign, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à http://www.bbc.co.uk/connect/campaigns/first_click.shtml.
- BBC, *WebWise: a beginner's guide to using the internet*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.bbc.co.uk/webwise/>.
- Becta et Department for Business Innovation and Skills, Go On — site Web du cours de base en ligne, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.go-on.co.uk/online-basics>.
- Bureau de la publicité interactive du Canada (2011), *L'industrie canadienne de la publicité se dote d'un cadre d'autoréglementation pour la publicité comportementale en ligne qui garantit transparence, éducation, choix et responsabilité aux consommateurs*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.iabcanada.com/fr/blogue/cadre-d-autoreglementation-de-pcl>.
- C@P Newfoundland (2011), site Web de formation du PAC de Terre-Neuve, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://capnltraining.wordpress.com/>.
- CARP (2011a), About CARP, site Web de la CARP, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.carp.ca/about-carp/>.
- CARP (2011b), Elder Technology Assistance Group, blogue de la CARP consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.carp.ca/2011/01/15/elder-technology-assistance-group/>.
- CARP (2011c), Preventing Fraud in a Digital Age Conference, blogue de la CARP consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.carp.ca/2011/03/11/preventing-fraud-in-a-digital-age-conference/>.
- Center for Digital Inclusion, site Web du Center for Digital Inclusion (page d'accueil en anglais), site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://cdiglobal.org/>.
- Central Intelligence Agency (2011), The World Factbook (Brazil), site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/br.html>.
- Centro de Estudos sobre as Tecnologias da Informação e da Comunicação (2010), TIC DOMICÍLIOS e USUÁRIOS 2010 — ÁREA URBANA, site consulté le 2 oct. 2011 à <http://www.cetic.br/usuarios/tic/2010/rel-int-04.htm>.
- Channel 4 (2009), site Web du jeu Smokescreen, site consulté en 2011 à <http://www.smokescreengame.com/>.

Child Exploitation and Online Protection Centre (2009), site Web Think U Know, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <https://www.thinkuknow.co.uk/>.

ChildNet (2005), site Web du programme Know IT All, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.childnet-int.org/kia/>.

Coalition canadienne pour une relève en TIC (2010), *Canada: The Go-to Country for Brainpower Resources in the Global Digital Economy*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à ccict.ca/wp-content/uploads/2010/11/CCICT_Digital_Economy_Strategy.pdf.

Comité des mesures en matière de consommation, *Guide du consommateur canadien*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.guideduconsommateur.ca/>.

Comité des mesures en matière de consommation, site Web du Comité des mesures en matière de consommation, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://cmcweb.ca/>.

Comité permanent des transports et des communications (2010), *Plan pour un Canada numérique*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://planforadigitalcanada.ca/>.

Commissariat à la protection de la vie privée (2010), *Rapport sur les consultations de 2010 du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada sur le suivi, le profilage et le ciblage en ligne et sur l'infonuagique*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à http://www.priv.gc.ca/resource/consultations/report_201105_f.pdf.

Common Sense Media, site Web éducatif de Common Sense Media, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.common Sense Media.org/educators>.

Communautique (2011), Ressources animateurs, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://stage.communautique.qc.ca/>.

Conseil des technologies de l'information et des communications (2010), *Digital Literacy: Canada's Productivity Opportunity and Digital Skills for Prosperity and Productivity in Canada*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à http://www.ictc-ctic.ca/uploadedFiles/About_Us/ICTC_News/News_Items/ICTC_DL_E.pdf.

Department for Media Culture and Sport et Department for Business Innovation and Skills (2009), *Digital Britain Final Report*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20100511084737/http://interactive.bis.gov.uk/digitalbritain/final-report/>.

Department of Broadband Communications and the Digital Economy (2009), *Australia's Digital Economy: Future Directions Final Report*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à http://www.dbcde.gov.au/digital_economy/what_is_the_digital_economy/australia_as_digital_economy_future_directions.

Department of Broadband, Communications and the Digital Economy (2011), Jeu Budd-E, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <https://budd-e.staysmartonline.gov.au/>.

Digital Literacy Corps (2003, 2010), site Web de Digital Literacy Corps, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.digitalliteracycorps.org/index.html>.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, division des programmes (2006), *Un modèle de continuum de la littératie avec les TIC dans tous les programmes d'études*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/tic/litteratie/accueil.html>.

EKOS (2004), *Étude d'évaluation du programme d'accès communautaire (PAC). Rapport final d'Industrie Canada*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://archive.iprp.ischool.utoronto.ca/cracin/policy/policy/polmap-ic1.pdf>.

Federal Communications Commission (2010), *Connecting America: The National Broadband Plan*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://www.broadband.gov/download-plan/>.

Federal Trade Commission, jeu You Are Here, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.ftc.gov/bcp/edu/microsites/youarehere/site.html#/mall-entrance>.

Gendarmerie royale du Canada, site Web concernant la sécurité sur Internet de la GRC, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.rcmp-grc.gc.ca/qc/pub/cybercrime/cybercrime-fra.htm>.

Get Safe Online, site Web de Get Safe Online, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.getsafeonline.org>.

Gouvernement du Canada (2011), Économie numérique du Canada | Nouvelles, site consulté le 26 oct. 2011 à <http://de-en.gc.ca/fr/nouvelles/>.

Grant, K. (19 janvier 2010), « The new library: 'not just about books anymore' », *The Globe and Mail*, site consulté le 10 mai 2010 à <http://www.theglobeandmail.com/news/national/toronto/the-new-library-not-just-about-books-anymore/article1436999/>.

GRC, site Web CHOIX.org, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://deal.org/fr/>.

Industrie Canada (2000), *Guide pour CyberCamp (C2-428/2000-5F)*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://youthontario.net/cybercamp.doc>.

Industrie Canada (2010a), *Évaluation finale du Programme d'accès communautaire*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/03127.html>.

Industrie Canada (2010b), *Accroître l'avantage numérique du Canada — Stratégies pour une prospérité durable*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://www.cipo.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/05542.html>.

Iverness County C@P Network Society (2011), site Web de formation de l'ICCNS, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <https://sites.google.com/a/iccns.ca/iccns-training/>.

Livingstone, S., Wang, Y. et Li, C. (2011), *Dossier: Media literacy and the UK's Communication Act 2003*, LSE Media Policy Project, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://blogs.lse.ac.uk/mediapolicyproject/2011/05/05/dossier-media-literacy-and-the-uks-communication-act-2003/>.

May, S. J. (2009), site Web Weekendpictures, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://stw.ryerson.ca/others/s7may/index.html>.

Microsoft Brésil (2011), site Web de Microsoft Brésil (central de proteção e segurança), site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.microsoft.com/pt-br/security/online-privacy/default.aspx>.

Microsoft Canada (2011), site Web de Microsoft Canada (sécurité Microsoft à la maison), site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.microsoft.com/canada/fr/protoger/>.

Microsoft États-Unis (2011), site Web de Microsoft États-Unis (safety and security center) à <http://www.microsoft.com/security/online-privacy/prevent.aspx>.

Ministère de l'Éducation de l'Alberta, site Web sur l'éducation du gouvernement de l'Alberta (programme d'études sur les TIC), site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.education.alberta.ca/teachers/program/ict.aspx>.

Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique (1996a), *Information Technology 8 to 10 (Integrated Resource Package)*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à http://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/applied_skills/1996infotech810.pdf.

- Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique (1996b), *Information Technology K-7 (Resource Document)*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/resdocs/itk7.pdf>.
- Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique (2003, 2004), *Information and Communications Technology 11 and 12 (Integrated Resource Package)*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à http://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/applied_skills/2003infotech1112.pdf.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan (2003), *Information and Communication Technology Skill Checkpoints*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.education.gov.sk.ca/policy>.
- Misur, S (2011), « *Old Saybrook High School makes privacy point; Some perturbed when real students shown in social-media slide show* », *Shoreline Times* [édition électronique], site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.shorelinetimes.com/articles/2011/04/11/news/doc4da2f3cb5caae518276953.txt>.
- Morris, E. (2009), *Independent Review of ICT User Skills*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://www.bis.gov.uk/assets/biscore/corporate/migratedd/publications/i/ict-user-skills2.pdf>.
- OfCom, site Web d'OfCom, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.ofcom.org.uk/about/>.
- OpenMedia.ca (2011), *70,000+ strong petition sways government plan*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://openmedia.ca/news/70000-strong-petition-sways-government-plan>.
- Plante, J. et D. Beattie (4 juin 2004), *Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004*, site consulté le 17 nov. 2008 à <http://publications.gc.ca/collections/Collection/Statcan/81-595-MIF/81-595-MIF2004017.pdf>.
- Procureur général de l'Australie (2010), *Protect yourself online | Stay smart online*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à http://www.staysmartonline.gov.au/news/news_articles/regular/protect_yourself_online.
- Qualifications and Curriculum Development Agency (2011), site Web du programme pédagogique national du Royaume-Uni, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://curriculum.qcda.gov.uk/index.aspx>.
- Réseau Éducation-Médias (2005), Phase II de l'enquête auprès des étudiants. *Jeunes Canadiens dans un monde branché*, site consulté le 5 mars 2008 à www.media-awareness.ca.
- Réseau Éducation-Médias (2010a), *La littératie numérique au Canada : de l'inclusion à la transformation*, site consulté le 1^{er} sept. 2011 à http://www.media-awareness.ca/francais/organisation/galerie_de_presse/memoire_litteratie_numerique_pdf/memoirelitteratienumerique.pdf.
- Réseau Éducation-Médias (2010b), *MonUnivers : Un tutoriel de littératie numérique destiné aux élèves du secondaire*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.media-awareness.ca/francais/catalogue/descriptions/monunivers.cfm>.

- Réseau Éducation-Médias (2010c), WebAverti, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.bewebaware.ca/french/default.html>.
- Réseau Éducation-Médias (2011), *Pirates de la vie privée : une unité interactive sur la protection des renseignements personnels en ligne*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.media-awareness.ca/blogue/index.cfm?commentID=38>.
- Réseau Éducation-Médias, site Web du Réseau, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.media-awareness.ca/francais>.
- Réseau Éducation-Médias, tutoriel Devenir e-Parent, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.media-awareness.ca/francais/parents/internet/eparent.cfm>.
- Safernet Brasil (2008), page *Quem Somos* du site Web de Safernet Brasil, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.safernet.org.br/site/institucional>.
- Spotlight on Brazil (2011), *Digital Inclusion in Brazil: the CDI, Telecenters & LAN houses*, page Web du site de Spotlight on Brazil, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.spotlightonbrazil.com/2011/09/14/digital-inclusion-in-brazil-the-cdi/>.
- Steeves, V. (2006). *Œil pour œil!* Alberta Civil Liberties Research Centre, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://www.idtrail.org/InYourI/>.
- Stoddart, J. (2011), Lettre au ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, site consulté le 26 oct. 2011 à http://www.priv.gc.ca/media/nr-c/2011/let_111027_f.cfm#contenttop.
- The GoodPlay Project et Project New Media Literacies (2011), *Our Space: Being a Responsible Citizen of the Digital World casebook*, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://newmedialiteracies.org/our-space-being-a-responsible.php>.
- UNICEF. Information par pays (Brésil), site consulté le 1^{er} sept. 2011 à <http://www.unicef.org/french/infobycountry/brazil.html>.
- Université de la Colombie-Britannique, Digital Tattoo, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://digitaltattoo.ubc.ca/>.
- Wilson, C., A. Grizzle, R. Tuazon, K. Akyempong et C. K. Cheung (2011). *Media and information literacy curriculum for teachers*, publication de l'UNESCO, site consulté le 1^{er} oct. 2011 à <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001929/192971e.pdf>.
- Zamaria, C. et F. Fletcher (2007), *Le Canada en ligne! L'Internet, les médias et les technologies émergentes : utilisateurs, attitudes, tendances et comparaisons internationales* — rapport sur la 2^e année, Rapport de Recherche Internet Canada, site consulté le 13 mai 2010 à <http://ciponline.ca/en/publications.htm>.

ANNEXE A

Les compétences suivantes liées à la protection de la vie privée devraient faire partie des connaissances numériques de chaque Canadien :

1. Conscience du fait que les renseignements personnels sont traités comme une marchandise
2. Habitudes de modération et de discrétion au moment de divulguer des renseignements en ligne
3. Capacité d'évaluer les pratiques de gestion de l'information d'un site Web et capacité d'utiliser les paramètres de protection de la vie privée
4. Conscience de la vulnérabilité des renseignements essentiels (emplacement géographique, date de naissance, NAS)
5. Attention portée à la gestion de la réputation personnelle
6. Soins accordés à la manipulation des renseignements personnels d'autres personnes
7. Scepticisme et modération lorsqu'il faut chercher des renseignements personnels en ligne sur une autre personne
8. Connaissance du droit à la vie privée et des mécanismes de recours

ANNEXE B

Organismes du secteur et leur position en matière de connaissances numériques

- CANARIE/CDMN/RCDR/CDPIUC
 - Un environnement numérique canadien pour la recherche, l'innovation et l'éducation [http://www.canarie.ca/templates/about/publications/docs/DES_Submission_F.pdf]
 - Se concentre sur le perfectionnement des compétences numériques chez les employés très qualifiés, ainsi que sur l'infrastructure numérique qui permet d'appuyer leurs efforts de recherche et de commercialisation.
- Alliance CATA (Alliance canadienne pour les technologies avancées)
 - <http://www.cata.ca/>
 - Appuie les mises à niveau de l'infrastructure numérique pour soutenir les parcs industriels et d'autres initiatives commerciales numériques.
- CCICT (Coalition canadienne pour une relève en TIC)
 - Canada: The Go-to Country for Brainpower Resources in the Global Digital Economy [http://ccict.ca/wp-content/uploads/2010/11/CCICT_Digital_Economy_Strategy.pdf]
 - Se concentre sur les prochaines lacunes au chapitre des compétences professionnelles liées aux TIC. Soutient une stratégie visant les élèves du primaire et du secondaire, en vue de permettre à tous les Canadiens d'acquérir des compétences numériques de base, en mettant l'accent sur la productivité.
- CRTC
 - Audiences, volume 5, 2 novembre 2010 [<http://www.crtc.gc.ca/fra/transcripts/2010/tt1102.html>]
 - Estime que les connaissances numériques ne font pas partie de son mandat.
- RHDCG
 - Site Web du BACE [<http://www.rhdcc.gc.ca/fra/competence/ACE/BACE/bace.shtml>]
 - Souligne très clairement l'importance des compétences numériques en milieu de travail. Les compétences liées à la vie quotidienne sont secondaires.
- CTIC (Conseil des technologies de l'information et des communications)
 - Digital Literacy: Canada's Productivity Opportunity and Digital Skills for Prosperity and Productivity in Canada [http://www.ictc.ca/uploadedFiles/About_Us/ICTC_News/News_Items/ICTC_DL_E.pdf]
 - Se concentre sur les prochaines lacunes au chapitre du personnel qualifié dans le domaine des TIC. Soutient la création d'une catégorie normalisée pour les connaissances numériques, comme c'est le cas pour le bilinguisme. A également conçu un programme destiné aux élèves du secondaire, menant à un certificat en administration de réseaux.

- ACTI (Association canadienne de la technologie de l'information)
 - N'a fait aucune déclaration sur les connaissances numériques ou la protection de la vie privée.
- Nordicity
 - Towards a National Digital Strategy
[\[http://www.nordicity.com/digitalstrategy/Towards-a-National-Digital-Strategy.pdf\]](http://www.nordicity.com/digitalstrategy/Towards-a-National-Digital-Strategy.pdf)
 - Insiste sur l'acquisition de connaissances numériques par les consommateurs, afin de favoriser la création d'un marché en ligne viable.

ANNEXE C

Organismes d'éducation et leur position en matière de connaissances numériques

- AML (Association for Media Literacy)
 - [\[http://www.aml.ca/home/\]](http://www.aml.ca/home/)
 - Dans le contexte des connaissances numériques, l'Association met l'accent sur les études culturelles et l'analyse de textes; la protection de la vie privée n'est pas une grande préoccupation.
- AUCC (Association des universités et collèges du Canada)
 - Apprendre de nos laboratoires vivants : Les universités canadiennes contribuent à l'économie numérique [\[http://www.ucc.ca/wp-content/uploads/2011/07/submission-digital-economy-consultation-2010-07-09-f.pdf\]](http://www.ucc.ca/wp-content/uploads/2011/07/submission-digital-economy-consultation-2010-07-09-f.pdf)
 - L'Association s'intéresse aux connaissances numériques lorsque celles-ci permettent d'accélérer le processus de recherche et de commercialisation.
- CAMEF (*Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation*)
 - La littératie : une clé d'apprentissage et une voie vers la prospérité — *Plan d'action 2009-2014 pour le Canada atlantique* [\[http://camef-camef.ca/images/fre/pdf/Literacy_Key_to_Learning_FRENCH.pdf\]](http://camef-camef.ca/images/fre/pdf/Literacy_Key_to_Learning_FRENCH.pdf)
 - Le Conseil s'intéresse à la technologie lorsque celle-ci permet de redoubler d'efforts pour améliorer l'alphabétisation traditionnelle des étudiants et des adultes sur le marché du travail.
- CASL (The Canadian School Library Association)
 - *Achieving Information Literacy: Standards for School Libraries in Canada*
L'Association établit des points repères pour les enseignants et les bibliothécaires, afin qu'ils puissent mesurer le niveau de connaissances numériques des étudiants. Les lignes directrices ont été établies avant l'existence des principaux sites de contenu généré par l'utilisateur, et ne traitent pas des questions liées à la protection de la vie privée.
- CCA (Conseil canadien sur l'apprentissage)
 - L'avenir de la littératie, État de l'apprentissage au Canada [\[http://www.ccl-cca.ca/CCL/Topic/Literacy/index-2.html\]](http://www.ccl-cca.ca/CCL/Topic/Literacy/index-2.html)
 - S'intéresse surtout à l'alphabétisation traditionnelle. Soutient les compétences du 21^e siècle, mais ne touche pas précisément la protection de la vie privée.
- ACE (Association canadienne d'éducation)
 - La promesse et le problème de la littératie au Canada : plan d'action [\[http://www.cea-ace.ca/fr/node/2022\]](http://www.cea-ace.ca/fr/node/2022)
 - S'intéresse surtout à l'alphabétisation traditionnelle, particulièrement dans le cas des populations vulnérables et des adultes sur le marché du travail.
- ACB (Association canadienne des bibliothèques)
 - Action for Literacy and ICT Access Principles [\http://www.cla.ca/AM/Template.cfm?Section=Position_Statements&Tem

[plate=/CM/ContentDisplay.cfm&ContentID=3046\]](#)

- Soutient le droit d'acquérir des compétences numériques, entièrement distinctes des compétences professionnelles, mais n'offre aucun soutien à cet égard.
- CLLN (The Canadian Literacy and Learning Network)
 - <http://www.literacy.ca/>
 - Se concentre sur l'amélioration de l'alphabétisation traditionnelle des adultes partiellement analphabètes.
- CMEC (Conseil des ministres de l'Éducation (Canada))
 - L'Éducation au Canada — Horizon 2020
[\[http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/187/CM-EC-2020-DECLARATION.fr.pdf\]](http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/187/CM-EC-2020-DECLARATION.fr.pdf), Rapport d'étape sur la littératie et l'alphabétisation 2009
[\[http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/220/cm-ec-rapport-etape-litteratie-alphabetisation-2009.pdf\]](http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/220/cm-ec-rapport-etape-litteratie-alphabetisation-2009.pdf)
 - S'intéresse surtout à l'alphabétisation traditionnelle, bien que les TIC soient perçus comme un mode d'apprentissage continu tout au long de la vie, et un des facteurs qui sous-tendent les besoins en alphabétisation. Les connaissances numériques et la protection de la vie privée ne sont pas des priorités.